



Driss Lachgar : *La cause nationale doit, de facto, figurer à l'ordre du jour de toutes les discussions bilatérales à venir*

Les alliances post-électorales de l'USFP ne se feront pas entre personnes, mais elles seront plutôt basées sur les programmes respectifs

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9311

Jeudi 6 Mai 2021

A qui profiterait vraiment le pass vaccinal ?

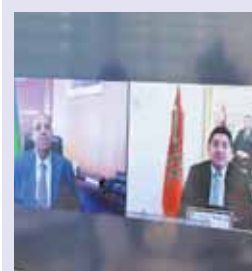
Entre les citoyens des pays riches dont 81% ont été vaccinés et les 0,3% de ceux des pays à faible revenu, il y a mobilité et mobilité

Mohamed Benabdelkader
Les mariages des mineurs en baisse



Page 4

Djibouti réitère son attachement à l'intégrité territoriale du Royaume



Page 5

L'option Ziyech à Séville se précise



Page 32



Page 3

Driss Lachguar : *La cause nationale doit, de facto, figurer à l'ordre du jour de toutes les discussions bilatérales à venir*

“

Les alliances post-électorales de l'USFP ne se feront pas entre personnes, mais elles seront plutôt basées sur les programmes respectifs



Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a salué, lors de son passage dans l'émission Grand Format 360, «la bonne gestion» du ministre des Affaires étrangères, Nasser Bourita, du dossier de l'hospitalisation, «en catimini», du chef des séparatistes, Brahim Ghali, dans un hôpital de Logroño, non loin de Saragosse, en Espagne, ajoutant que la position du Maroc est responsable et positive.

Il a expliqué que l'USFP soutient la fermeté avec laquelle le ministère des Affaires étrangères a géré cette question avec l'Espagne, affirmant que la cause doit de facto figurer à l'ordre du jour de toutes les discussions bilatérales futures, car il est difficile pour le Maroc d'aborder les questions et les dossiers qui intéressent uniquement les autres parties.

S'agissant de la reprise des relations du Maroc avec Israël, le dirigeant socialiste s'est inscrit en faux contre ceux qui pensent que ces relations ne sont pas normales, en soulignant que ceux-ci sont soit des passésistes qui ne sont pas au diapason des mutations mondiales, soit ils n'aspirent pas à faire progresser le processus de paix, de sécurité et de stabilité dans le monde,

tout en garantissant les droits de toutes les parties, notamment ceux du peuple palestinien à la création de son propre Etat indépendant.

Concernant l'absence de cohésion dans l'action gouvernementale, Driss Lachguar a vivement critiqué le chef du gouvernement. Il a, en effet, souligné que ce dernier qui est censé jouer le rôle de coordination et unir la majorité ne remplit pas cette tâche.

Il y a lieu de rappeler que la majorité ne s'est pas réunie depuis longtemps contrairement à ce que stipule le pacte signé entre les partis qui la composent et que le chef du gouvernement n'a pas daigné consulter les partis majoritaires sur de nombreuses questions importantes.

En plus, le dirigeant itihadi a assuré que l'USFP a demandé au chef du gouvernement de rechercher des solutions pour aider les couches sociales qui ont été impactées par la décision de couvre-feu nocturne pendant le mois de Ramadan.

Il a, par ailleurs, salué le chantier social lancé par S.M le Roi Mohammed VI visant à faire bénéficier tous les citoyens de la protection sociale.

Concernant la question de la légalisa-

tion de la culture du cannabis à des fins thérapeutiques et médicales qui a soulevé un tollé, Driss Lachguar a affirmé que l'USFP a exprimé clairement sa position lors d'un débat sur le projet de loi concernant ce sujet organisé récemment à la Chambre des représentants, ajoutant qu'il devait y avoir une amnistie générale pour les personnes concernées par la culture du cannabis en attendant que la nouvelle législation réglemente cette culture, et en souhaitant que la dite loi voie le jour dans les plus brefs délais.

En ce qui concerne les prochaines échéances électorales, le dirigeant itihadi a souligné que l'USFP tient à couvrir toutes les circonscriptions législatives et régionales, ajoutant que la participation de l'USFP dans les circonscriptions communales sera la plus importante de son histoire. «Nous espérons arriver à en couvrir 70 et 75 %», a tenu à préciser Driss Lachguar.

Concernant les alliances postélectorales, le Premier secrétaire a assuré que celles de l'USFP ne seront pas des alliances entre des personnes mais elles seront basées sur des programmes, précisant que parmi les partis politiques, il y en a un qui ne partage pas les mêmes références et valeurs que l'USFP. «Nous portons un projet moder-

niste qui se projette dans l'avenir».

En outre, Driss Lachguar a mis en avant que le Maroc a besoin du pluralisme politique sans l'exclusion d'aucune voix de la société, que ce soit à gauche ou à droite. Pour lui, ouvrir les institutions représentatives à la minorité est fort important que de la laisser hors des institutions, assurant que tous ceux qui prétendent que le quotient électoral favorise la balkanisation du champ politique se trompent lourdement.

A propos de la polémique suscitée par certaines émissions diffusées par les chaînes de télévision marocaine durant le mois de Ramadan, Driss Lachguar a tenu à féliciter les responsables pour les émissions et les programmes qu'ils ont diffusés durant ce mois sacré et qui mettent en valeur la culture marocaine.

Par ailleurs, le Premier secrétaire de l'USFP a rappelé qu'il est du droit de toute personne ou groupe social qui estime son honneur bafoué par une émission de porter plainte devant la justice, ajoutant que la liberté de création est garantie pour tout le monde, tant que nous vivons dans un Etat de droit.

T. Mourad

Youssef Amrani, ambassadeur du Maroc en Afrique du Sud

La diplomatie virtuelle ne doit pas servir de prétexte à l'instrumentalisation politique

La perspective marocaine d'une diplomatie post-Covid reconfigurée a été présentée par l'ambassadeur Youssef Amrani qui est intervenu, mardi, en tant que panéliste de l'émission-débat d'Al Jazeera «Inside Story», tenue sous la thématique «La diplomatie digitale est-elle une alternative d'avenir?».

Intervenant aux côtés d'experts internationaux de renom, à savoir Tom Fletcher, directeur de Hertford Collège Oxford et conseiller de trois Premiers ministres britanniques, Theresa Fallon, présidente du Centre d'études sur la Russie, l'Europe et l'Asie, le diplomate marocain a

apporté des éclaircissements sur ce qu'il a qualifié «d'un paradigme changeant dans l'exercice d'une action de la diplomatie qui ne saurait faire l'économie d'une nécessaire adaptation dans ses démarches comme dans ses outils de travail».

Partant du postulat que la pandémie mondiale de la Covid-19 a imposé une nouvelle réalité dans les relations et l'interaction internationales, il a souligné que le diplomate a été confronté à un exercice de remise en question structurel et profond sur la façon même dont il conçoit la pratique de son métier et plus globalement les schémas de

coopération d'une diplomatie qui ne peut se permettre d'avancer à reculs.

A ce titre, il a loué les mérites d'une diplomatie digitale qui a permis, dans une certaine mesure, «de contourner» les restrictions sanitaires d'un virus qui a drastiquement limité les possibilités d'interactions humaines, pourtant tellement fondamentales dans l'exercice d'une diplomatie d'action.

Il a, néanmoins, soutenu que «la diplomatie c'est d'abord et avant tout le contact, le verbe et la confiance qui ne se retrouvent qu'autour d'une table de négocia-

tion où le diplomate interagit avec tous ses sens pour convaincre, influencer et débattre».

«Rien ne remplace le contact direct, les salles de réunions de New York, Addis, Vienne ou Genève où l'on peut à travers la négociation trouver le meilleur compromis possible.

Le numérique ne peut remplacer l'humain. Il doit être un vecteur de rapprochement et pas de remplacement», a plaidé l'ambassadeur en estimant nécessaire d'utiliser le numérique mais avec maîtrise et précaution, sinon on risque de perdre en profondeur en cherchant à ga-

gner en efficacité.

Il a, enfin, conclu ses propos en soulignant que le continent africain a été à l'avant-garde de cette diplomatie, qui s'organise autour des valeurs cardinales que sont le partage et la solidarité. Toutefois, a-t-il estimé, la diplomatie virtuelle à l'échelle continentale ne doit pas être un prétexte à l'instrumentalisation politique comme il a malheureusement parfois été observé lors de récentes réunions de l'UA, où l'outil informatique n'a pas été maîtrisé et a été utilisé pour contourner les procédures et les réglementations.

A qui profiterait vraiment le pass vaccinal ?



Les inégalités d'accès au vaccin contre la Covid-19 se creusent davantage entre le Nord et le Sud. En effet, 81% des vaccins sont administrés dans les pays à revenu élevé contre seulement 0,3% dans les pays à revenu faible, ont révélé dernièrement les Nations unies. Soit, en moyenne, une personne sur cinq cents est vaccinée dans les pays pauvres contre une sur quatre dans les pays riches, précise, de son côté, le journal *Le Monde*. Soumya Swaminathan, directrice scientifique de l'OMS, a indiqué que ces États pauvres ont à peine vacciné 1% de leur population.

Si cet écart entre pays pauvres et pays riches aura pour conséquence de retarder davantage la lutte contre le coronavirus pendant de nombreuses années encore, il risque également d'entraver la mobilité et la liberté de voyager de la population pauvre vers le Nord.

Selon Henley Passport Index, qui surveille régulièrement les passeports les plus adaptés aux voyages au monde depuis 2006, via le déploiement de programmes de vaccination de masse dans certaines économies riches et avancées telles que l'UE, les Emirats arabes unis, le Royaume-Uni et les États-Unis, la mobilité mondiale

sera bientôt à nouveau possible. A l'inverse des citoyens des économies en développement et émergentes, où les déploiements de vaccins sont beaucoup plus lents et où les passeports ont tendance à offrir beaucoup moins de liberté de voyage en général.

A ce propos, Uur Altundal et Ömer Zarpli, chercheurs en sciences politiques, respectivement, de l'Université de Syracuse et de l'Université de Pittsburgh, notent, dans le rapport *Henley Passport Index 2020*, les risques que représente la mise en place d'un passeport vaccinal comme solution à la réouverture des voyages internationaux. «Étant donné que les gens devront probablement être vaccinés chaque année, les pays développés pourraient chercher à sécuriser l'approvisionnement en vaccins pour une utilisation future. En fin de compte, cela pourrait prolonger la pandémie et augmenter le risque de nouvelles mutations», précisent-ils.

Mehari Taddale Maru, professeur au Migration Policy Center et chercheur à l'Institut universitaire des Nations unies sur les études comparatives d'intégration régionale en Belgique, a déclaré, de son côté, que « les pays capables de vacciner leurs populations relative-

ment rapidement faciliteront également la mobilité accrue de leurs citoyens et attireront des visiteurs pour les affaires et les loisirs, tan-



Entre les citoyens des pays riches dont 81% ont été vaccinés et les 0,3% de ceux des pays à faible revenu, il y a mobilité et mobilité

dis que les pays confrontés à des conflits et ceux qui manquent de financement pour assurer un stockage adéquat et une distribution efficace des vaccins tarderont à alléger les restrictions à la mobilité », a-t-il observé.

Pour sa part, le site *theconversation* a indiqué que la Covid-19 risque de modifier les schémas de migration internationale. En fait, près de 105.000 restrictions aux frontières ont été enregistrées dans le monde en réponse à la pandémie. « Ces restrictions, associées aux retards dans le traitement des visas, ont entravé la mobilité des migrants et contribué à une baisse temporaire du nombre de migrants internationaux dans le monde », révèle-t-il.

Pourtant, la mobilité des compétences et de la main-d'œuvre constitue une exception à ces restrictions. Selon ledit rapport, les visas de travail à distance ont été la grande tendance au cours de l'année écoulée puisque la pandémie a contraint les entreprises du monde entier à adopter des modalités de travail plus flexibles.

Greg Lindsay, directeur de la recherche appliquée chez *NewCities*, a constaté dans le rapport que les destinations allant d'Helsinki à Dubaï élaborent déjà leurs programmes et les politiques de recru-

tement des talents. D'autres pays ont dû ouvrir leurs frontières exceptionnellement pendant la pandémie pour accueillir la main-d'œuvre, notamment dans le secteur de l'agriculture. C'est le cas de l'Espagne qui, à l'apogée de la pandémie, a fait appel à 7.028 travailleuses saisonnières marocaines afin d'assurer la continuité de la récolte des fruits. Un chiffre bien loin de celui habituel pour effectuer efficacement cette tâche. Idem en France où le ministère de l'Agriculture a dû lancer un appel à toute la main-d'œuvre disponible pour aider notamment aux semis et à la récolte des légumes et fruits de printemps. L'Autriche n'a pas fait l'exception, puisque plus de 220 saisonniers ukrainiens ont atterri dans ce pays en vue d'aider les agriculteurs dans la récolte des fraises.

La question des saisonniers a fait également débat en Italie. Si Matteo Salvini, le leader de la Ligue, parti anti-immigration, s'est opposé à la régularisation d'ouvriers agricoles migrants, les différents partis sont parvenus, malgré les réticences, à une prolongation du permis de séjour de trois mois. Une campagne de régularisation des migrants en séjour administratif régulier a été lancée par la suite.

Hassan Bentaleb

Mohamed Benabdelkader, ministre de la Justice

Les mariages des mineurs sont en baisse



Les cas de mariage des mineurs ont tendance à baisser d'année en année au Maroc, a indiqué, mardi à Rabat, le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader.

Lors d'un séminaire consacré à la présentation du "Guide juridique pour les femmes victimes d'infraction ou de violation de droits", réalisé par l'Association "Jossour-Forum des femmes marocaines", il a souligné que l'année 2014 a enregistré un total de 33.489 actes de ce type de mariage, contre 30.230 actes en 2015 et 27.205 en 2016.

Ces chiffres, poursuit le ministre, ont continué leur tendance baissière au cours des années suivantes, atteignant 20.738 actes en 2019, contre 12.600 l'année suivante, soit 6,48% du nombre total des actes de mariage conclus en 2020.

Le ministre a indiqué que le suivi de la mise en œuvre du Code de la famille durant la période 2004-2020 fait ressortir des indicateurs positifs à consolider et des lacunes à combler.

Il a cité, à titre d'exemple, les actes de mariage qui ont considérablement augmenté depuis l'entrée en vigueur de cette loi, dans la mesure où leur nombre est passé de 236.574 actes en 2004 à 275.477 en 2019.

Par ailleurs, les jugements de divorce n'ont cessé d'augmenter après la publication du Code de la famille, passant de 7.213 en 2004 à 31.085 en 2009, puis à 44.408 en 2014 et 55.470 en 2019, a-t-il ajouté, notant que les cas de divorce sont passés de 26.914 en 2004 à 25.852 en 2018, puis à 27.149 en 2019.

Par ailleurs, Mohamed Benabdelkader a mis en avant les acquis réalisés en matière de droits des femmes, et ce grâce notamment à la Constitution de 2011 et au Code de la famille, plaidant pour une approche impliquant les femmes dans l'élaboration des programmes et dans la prise de décisions.

Le ministre n'a pas manqué de réitérer la ferme volonté du gouvernement de renforcer et consolider

ces acquis, notamment en matière d'égalité et d'équité des deux sexes en vue de préserver la stabilité et l'équilibre de la famille.

S'attardant sur la révision de la politique pénale, il a évoqué la vision de son département dans ce domaine, notamment en ce qui concerne le durcissement des peines concernant certains actes criminels portant atteinte à la dignité de la femme.

Le "Guide juridique pour les femmes victimes d'infraction ou de violation de droits", met à la disposition des étudiants, des chercheurs, des victimes éventuelles et de toute personne œuvrant pour les droits des femmes, un outil juridique de référence.

Le document, qui comporte un ensemble d'illustrations destinées à fournir des éléments juridiques en matière pénale, sociale, familiale, médiatique et successorale, met l'accent sur les actions et procédures à suivre en cas d'atteinte à la dignité de la femme ou de violation de ses droits.

Brèves

Réseau routier

Trois milliards de dirhams (MMDH) sont consacrés annuellement à la maintenance du réseau routier, soit environ 46% du budget total alloué aux routes, a indiqué mardi devant la Chambre des conseillers, le ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, en soulignant que "l'actif routier national a dépassé 300 MMDH, et le fait de ne pas le maintenir serait une perte pour le pays".

En ce qui concerne les routes communales, dont la longueur totale devrait atteindre 33.000 km, il a relevé que des efforts sont déployés dans ce sens par les collectivités territoriales en coordination avec le ministère et les parties prenantes concernées, pour améliorer la fréquence et la qualité d'entretien des routes rurales, en vue de préserver l'actif routier dans le monde rural.

Revenus complémentaires

Une convention de création d'un régime de revenus complémentaires (Inssaf) pour les bénéficiaires des recommandations de l'Instance équité et réconciliation (IER) a été signée, mardi à Rabat, entre le gouvernement, le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et la Caisse de dépôt et de gestion (CDG). Ce régime vise à attribuer des revenus selon la tranche d'âge à un total de 99 bénéficiaires des recommandations de l'IER, ayant accédé à la fonction publique à un âge avancé, ne leur permettant pas de percevoir une retraite convenable.

La même source précise que ce régime permettra aux bénéficiaires d'obtenir une pension complémentaire à vie, en plus de la pension de base, pouvant être reversée au profit des ayants droit, afin de garantir une retraite de base représentant 50% du dernier salaire, pour les personnes dont la pension n'atteint pas cette limite à l'âge de la retraite.

Et d'ajouter que l'Etat supportera le coût total de cette retraite complémentaire d'une enveloppe estimée à environ 30 millions de dirhams, qui sera transféré à la Caisse nationale de retraites et d'assurances (CNRA), tandis que le Conseil sera chargé de fournir à la CNRA les informations nécessaires concernant les bénéficiaires.

Cannabis médical

Le revenu net annuel du cannabis à usage médical pourrait avoisiner les 110.000 dirhams par hectare, selon des études de faisabilité relative à la légalisation de la culture de cette plante.

Ces études, élaborées par le ministère de l'Intérieur et dont la synthèse a été présentée mardi devant la Commission de l'intérieur, des collectivités territoriales et de la politique de la ville à la Chambre des représentants, montrent que ce montant représente une amélioration d'environ 40% par rapport aux recettes actuelles, le tout dans le cadre de pratiques respectant les normes de l'agriculture durable.

Concernant les marchés d'exportation, le document met l'accent sur les perspectives en direction de l'Europe à l'horizon 2028, selon deux hypothèses. La première cible 10% du marché du cannabis médical (4,2 milliards de dollars sur un total de 42), alors que la seconde hypothèse concerne 15% du marché, soit 6,3 milliards de dollars et des revenus agricoles de 630 millions de dollars.

Djibouti réitère son attachement à l'intégrité territoriale du Royaume

Djibouti a réitéré son attachement "résolu et constant" à l'intégrité territoriale du Maroc, tout en renouvelant son appui ferme à une solution politique négociée, consensuelle et définitive à la question du Sahara marocain et en insistant sur l'exclusivité des Nations unies pour le règlement de ce différend.

"Djibouti a renouvelé son appui ferme à une solution politique négociée, consensuelle et définitive, et a insisté sur l'exclusivité des Nations unies dans le règlement de ce différend, garantissant le projet d'autonomie des provinces marocaines du Sud, dans le cadre de la souveraineté du Royaume du Maroc, de son unité nationale et de son intégrité territoriale", indique un communiqué conjoint publié à l'issue d'un entretien mardi par visioconférence entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita et le ministre djiboutien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Mahmoud Ali Youssouf.

Dans ce cadre, "le Maroc se réjouit de la position constante

de Djibouti qui a toujours soutenu l'intégrité territoriale du Maroc ainsi que de l'ouverture par ce pays frère de son Consul général à Dakhla, en février 2020", ajoute la même source.

S'agissant de la coopération bilatérale, les deux parties ont réaffirmé leur ferme volonté de tout mettre en œuvre en vue de renforcer davantage leurs relations, d'intensifier et de diversifier leur coopération dans tous les domaines.

Les deux ministres ont convenu, par ailleurs, de développer davantage une coopération Sud-Sud ambitieuse à travers un partenariat touchant des domaines tels que la formation, l'investissement, l'énergie renouvelable, la pêche maritime et la transformation des produits de la mer, le tourisme, les affaires islamiques, la protection civile, la coopération portuaire, le transport aéroportuaire et la justice.

Ce partenariat doit également s'appuyer sur l'échange d'expériences ainsi que sur une politique plus volontariste des hommes d'affaires des deux pays, souligne le communiqué.

Nasser Bourita et Mahmoud



Ali Youssouf ont, à cette occasion, procédé à la signature d'un accord-cadre de coopération prévoyant la création d'une Grande commission mixte qui définit les orientations à donner aux relations bilatérales entre les deux pays dans les domaines précités.

Ils ont également signé un mémorandum d'entente de coopération entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays dans le domaine de la formation diplomatique, afin de favoriser l'échange d'expériences en la matière.

Les deux parties ont

convenu de tenir à Rabat, une fois que la situation sanitaire le permettrait, la première session de la Commission mixte de coopération maroco-djiboutienne, à une date qui sera arrêtée d'un commun accord par voie diplomatique, conclut le communiqué.

Rabat et Abuja réaffirment leur engagement à développer leur coopération bilatérale

Le Maroc et le Nigeria ont réaffirmé, mardi, leur engagement à construire un partenariat stratégique dans différents secteurs, au bénéfice des deux nations.

Lors d'un entretien par visioconférence, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le ministre des Affaires étrangères de la République Fédérale du Nigeria, Geoffrey Onyeama, ont exprimé leur volonté de développer cette coopération et hisser les échanges à un niveau supérieur. Ils ont souligné, dans ce sens, la qualité des relations liant le Maroc et le Nigeria, empreintes de fraternité et de solidarité, grâce au leadership de leurs deux chefs d'Etat.

Les relations bilatérales ont connu une impulsion positive dans tous les

domaines, particulièrement suite à la Visite Royale au Nigeria en décembre 2016 et celle du Président Buhari au Maroc en juin 2018, selon la même source. Les deux parties ont également souligné l'importance de renforcer la dynamique de coopération économique entre les différents départements concernés, rappelant le grand potentiel de maillage qui s'offre aux communautés d'affaires des deux pays.

Les deux ministres se sont, par ailleurs, réjouis du progrès réalisé dans la mise en place conjointe de la plateforme chimique au Nigeria, se chiffrant à 1,3 milliard de dollars, et qui produira de l'ammoniac et divers engrais, notant que ces projets stratégiques et mutuellement bénéfiques sont une concrétisation éloquent de la coopération Sud-Sud.

Ils ont également convenu de tenir des consultations régulières sur les questions d'intérêt commun au niveau régional et continental et réaffirmé leur volonté de promouvoir la paix, la stabilité et la prospérité en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

A cette occasion, Nasser Bourita a renouvelé ses félicitations au Nigeria pour l'élection de l'ambassadeur Adeoye Bankole au poste de Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'Union africaine et a adressé ses félicitations au ministre nigérian suite à l'élection de Ngozi Okonjo, première Africaine élue à la tête de l'OMC.

Les deux responsables se sont, en outre, engagés à tenir la prochaine Commission mixte dès que les conditions sanitaires le permettraient, conclut le communiqué.

Entretiens maroco-finlandais

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita s'est entretenu, lundi par visioconférence, avec le ministre des Affaires étrangères de la République de Finlande, Pekka Haavisto.

Les deux ministres ont loué l'excellence des relations entre le Maroc et la Finlande et ont réitéré leur volonté commune de continuer à les renforcer en s'ouvrant à des domaines de coopération nouveaux et innovants, comme le développement de nouvelles chaînes de valeur et l'économie verte.

La même source a ajouté que, à cette occasion, Pekka Haavisto a exprimé le soutien de la Finlande à la promotion du modèle et du partenariat stratégique fructueux entre l'Union européenne et le Maroc, tout en réaffirmant que la Finlande apprécie le rôle important que le Maroc joue en tant qu'acteur décisif en Afrique et en tant que point de référence dans le domaine de la stabilité et du développement.

Ils se sont également félicités de la coordination entre le Maroc et la Finlande au niveau multilatéral et au sein des instances internationales sur les questions prioritaires.



L'Inde injecte des milliards pour lutter contre le coronavirus, le G7 sous pression



L'Inde, où la flambée de la pandémie a fait plus de 20 millions de cas, a débloqué mercredi 6,7 milliards de dollars de prêts pour aider son secteur de la santé asphyxié, tandis que le G7 est sous pression pour une distribution mondiale plus équitable des vaccins.

La fracture s'élargit en effet entre les pays riches, où l'avancée des campagnes de vaccination, bientôt élargies aux Etats-Unis aux adolescents, permettent une levée progressive des restrictions en place contre le coronavirus, alors que les pays pauvres manquent encore cruellement de vaccins.

L'Inde a dénombré 3.780 décès et 382.000 nouvelles contaminations ces dernières 24 heures. Le géant asiatique a atteint plus de 222.000 morts et près de 20,3 millions de contaminations depuis le début de la pandémie, un bilan que certains experts estiment largement sous-évalué.

Cette deuxième vague de Covid-19 est attribuée notamment à des rassemblements religieux et politiques autorisés ces derniers mois, ainsi qu'à l'inaction du gouvernement de Narendra Modi.

Les hôpitaux sont submergés

et à court de réserves d'oxygène, de médicaments, de lits, malgré l'aide internationale qui afflue.

Face à cette situation, la Banque centrale de l'Inde est montée au créneau mercredi en annonçant 6,7 milliards de dollars de prêts bon marché au secteur de la santé.

L'objectif immédiat est de "préserver la vie humaine et de restaurer les moyens de subsistance par tous les moyens possibles", a déclaré le gouverneur de la Reserve Bank of India (RBI), Shaktikanta Das.

Cette décision est destinée à améliorer l'accès aux soins de santé d'urgence pendant la pandémie, a-t-il indiqué, en permettant aux banques d'accorder plus facilement des prêts bon marché aux hôpitaux, aux fabricants d'oxygène et même aux malades.

Le système de santé indien, vétuste et sous-financé, peine à surmonter l'afflux de malades du Covid-19, certains trouvant la mort aux portes des hôpitaux, faute de se voir administrer soins et oxygène.

En Australie, qui comme beaucoup de pays a interdit les vols en provenance d'Inde, un tribunal a accepté mercredi de se pencher sur la décision très controversée de Canberra d'interdire aux Australiens qui se

trouvent en Inde de revenir dans leur pays.

Pendant ce temps à Londres, appelés par l'OMS à la solidarité face à la pandémie, les pays riches du G7 discutent mercredi des moyens d'assurer une distribution plus équitable des vaccins anti-Covid.

Le système de partage avec les pays pauvres Covax, qui se fournit principalement en vaccins d'AstraZeneca, patine: il n'a livré que 49 millions de doses dans 121 pays et territoires, contre un objectif de 2 milliards en 2021.

Les pays riches pour leur part avancent à grands pas dans leurs campagnes de vaccination, comme aux Etats-Unis où le président Joe Biden a lancé mardi une "nouvelle phase" qui doit intégrer les adolescents et cibler les Américains plus réticents. "La lumière au bout du tunnel est de plus en plus forte", a déclaré Joe Biden, qui vise une au moins une injection pour 70% des adultes d'ici la fête nationale du 4 juillet.

Le pays, officiellement le plus endeuillé par la pandémie (577.500 morts sur un total de plus de 3,2 millions dans le monde), est aussi prêt à lancer "immédiatement" une campagne de vaccination des adolescents

en cas d'autorisation du vaccin de Pfizer pour ces derniers.

Environ 56% des adultes américains ont reçu au moins une dose de vaccin (plus de 145 millions de personnes), mais le gouvernement est aujourd'hui confronté à des difficultés d'accès pour une partie de la population restante, et au scepticisme d'autres.

Dans l'UE, plus d'un quart de la population a reçu au moins une dose de vaccin anti-Covid, a salué mardi la Commission européenne, et plus de 9% de ses habitants sont désormais entièrement vaccinés selon un décompte de l'AFP. "La vaccination s'accélère en Europe: nous venons de dépasser les 150 millions de vaccinations (...). Nous aurons suffisamment de doses pour vacciner 70% des adultes de l'UE en juillet", a tweeté Ursula von der Leyen, présidente de l'exécutif européen.

Le gouvernement allemand a décidé mardi d'alléger pour les personnes ayant reçu deux doses de vaccin les nombreuses interdictions en place depuis plusieurs mois.

Le parlement doit se prononcer jeudi et vendredi sur ce texte, qui pourrait entrer en vigueur dès ce week-end.

Les ambassadeurs des 27

Etats membres de l'Union européenne doivent par ailleurs s'examiner mercredi une proposition de la Commission en faveur de l'entrée dans l'Union aux voyageurs en provenance de pays tiers ayant reçu les doses nécessaires de vaccins.

L'Agence européenne des médicaments a annoncé mardi le lancement d'une procédure d'"examen continu" du vaccin du laboratoire chinois Sinovac, ce qui ouvre la voie à une éventuelle demande d'autorisation prochaine dans l'Union européenne.

Le gouvernement britannique a quant à lui indiqué mercredi investir pour tester l'efficacité des vaccins anti-Covid contre les variants et garder "une longueur d'avance" sur le virus.

En pointe pour le séquençage des variants, le Royaume-Uni va débloquer 29,3 millions de livres (33,8 millions d'euros) pour augmenter les capacités de dépistage du centre militaire de Porton Down (sud de l'Angleterre), qui pourra ainsi traiter 3.000 échantillons par semaine, contre 700 actuellement, pour mesurer le niveau d'anticorps générés par les vaccins en vue de développer plus rapidement des sérum contre des mutations de la maladie Covid-19.

Vague d'arrestations à Alger après l'interdiction de la 115^{ème} marche des étudiants

La 115^{ème} marche des étudiants dans le cadre du hirak a été empêchée, pour le deuxième mardi consécutif à Alger, par les services de sécurité qui ont procédé à des dizaines d'interpellations.

Les policiers, déployés en grand nombre dans le centre de la capitale Alger, ont empêché le début de la marche du hirak étudiant.

D'après des sources médiatiques, un dispositif hors normes a été déployé sur les différentes artères de la capitale.

Pourtant, les étudiants avaient pris leur précaution pour éviter le scénario de la semaine dernière qui a abouti à l'avortement de leur marche pour la première fois depuis le lancement du mouvement populaire en février 2019.

En effet, ils se sont donnés rendez-vous à la grande poste au lieu de la place des martyrs pour lancer leur marche, mais ils ont été surpris par un dispositif policier, bien plus impressionnant que d'habitude.

Selon le comité national pour la libération des détenus, les services de sécurité ont procédé à de nombreuses interpellations parmi les étudiants, qui ont été ensuite conduits dans les fourgons de la police vers les commissariats de la wilaya d'Alger.

A Bejaia (Est), les étudiants sont de nouveau descendus dans la rue pour marquer ce 115^e mardi du hirak.

Malgré le jeûne, des milliers d'étudiants ont manifesté pour réclamer le départ du régime en place, ainsi que la libération des



manifestants détenus lors des précédentes marches et de tous les détenus d'opinions qui crouissent dans les prisons algériennes.

Les marcheurs, qui ont sillonné plusieurs artères de la ville, ont également réitéré leur rejet total des élections législatives prévues le 12 juin prochain.

L'Algérie a enregistré ces dernières semaines, à quelques semaines des élections législatives, une recrudescence de la répres-

sion et des interpellations des manifestations.

La semaine dernière, la police avait empêché les étudiants de manifester à Alger, comme ils le font chaque mardi, pour la première fois depuis la reprise, fin février, des marches du mouvement populaire.

L'interdiction de la manifestation intervenait dans un contexte d'intensification de la répression contre des militants hirakistes, des opposants politiques et des

journalistes, à l'approche des législatives anticipées. Quelque 66 détenus d'opinion sont actuellement incarcérés en Algérie pour des faits ayant un lien avec le hirak ou les libertés individuelles, selon le site spécialisé "Algerian Detainees".

Cette vague de répression sans précédent a été dénoncée par plusieurs organisations algériennes et internationales dont la Ligue algérienne de Défense des Droits de l'Homme (LADDH)

qui a exprimé son inquiétude devant "l'escalade de la répression qui vise toutes les voix de l'opposition et du Hirak".

Le Hirak, ce mouvement de protestation de grande ampleur qui a chassé le président algérien Abdelaziz Bouteflika du pouvoir après 20 ans de règne sans partage, avait repris le 22 février dernier après près d'une année de suspension pour cause de la pandémie de Covid-19 qui sévit en Algérie et dans le monde entier.

Human Rights Watch dénonce le refoulement sommaire de jeunes migrants à la frontière franco-italienne

Human Rights Watch a dénoncé mercredi le refoulement sommaire à Menton (Sud), à la frontière franco-italienne, de jeunes migrants de moins de 18 ans remis à l'Italie selon l'ONG avec des formulaires falsifiés par la police et sans information sur la possibilité de demander l'asile. "La police aux frontières française n'a pas d'autorité légale pour déterminer qui est mineur et qui ne l'est pas", rappelle dans ce rapport Bénédicte Jeannerod, directrice France de l'ONG Human Rights Watch. "Au lieu de jugements hâtifs fondés sur l'appar-

rence ou l'arbitraire, elle devrait orienter ces jeunes vers les autorités de protection de l'enfance pour qu'ils reçoivent une prise en charge adéquate", ajoute-t-elle. "Chaque mois, la police française expulse sommairement des dizaines d'enfants non accompagnés vers l'Italie en violation du droit français et du droit international", selon HRW, qui a enquêté sur place en novembre et documenté des exemples comme celui de deux Soudanais de 17 et 16 ans renvoyés avec de fausses dates de naissance inscrites par la police française leur donnant 27 et 20 ans.

Des témoignages recueillis

par HRW jusqu'en avril 2021 auprès des bénévoles et humanitaires côté italien (Diacona Valdese, WeWorld, Keshia Niya) ont corroboré cette observation. Les pays d'origine des jeunes sont variés: Pakistan, Afghanistan, Somalie, Côte d'Ivoire, Soudan, Guinée et Tunisie.

La préfecture des Alpes-Maritimes (Sud-Est) a été maintes fois mise en cause depuis 2017 sur ce sujet, y compris par les tribunaux.

HRW déplore aussi la rétention "abusive" voire "traumatisante pour les enfants" des personnes refoulées dans des préfabriqués de la police aux

frontières française.

Le 23 avril, le Conseil d'Etat français a jugé qu'"en l'absence d'alternative à bref délai", la situation de ces préfabriqués ne justifiait pas que les locaux soient fermés tout en appelant les autorités compétentes "à la plus grande vigilance".

Faible surface, nombre de personnes retenues, aucun couchage: "Il en résulte une situation de grand inconfort qui peut se révéler délicate à supporter pour des personnes en situation de particulière vulnérabilité et est susceptible de porter atteinte à leur dignité", écrit le Conseil d'Etat.

Selon les derniers chiffres officiels disponibles, 80 personnes en moyenne ont été quotidiennement refoulées à Menton début 2021, en application des contrôles rétablis par la France en 2015, année marquée par plusieurs attentats meurtriers.

Le département des Alpes-Maritimes indique pour sa part avoir accueilli plus 7.500 jeunes étrangers se présentant comme mineurs isolés depuis 2017, obligeant l'administration à adapter en permanence ses dispositifs d'accueil et sachant que 80% ont rapidement plié bagage pour continuer leur périple ailleurs.

L'Égypte et la Turquie tentent un rapprochement dans un contexte régional d'apaisement



L'Égypte et la Turquie, en froid depuis une décennie sur fond notamment de tensions géopolitiques en Méditerranée orientale, ont amorcé un réchauffement diplomatique qui s'annonce toutefois lent tant la méfiance entre les deux pays reste profonde, estiment des experts.

Après plusieurs gestes d'ouverture ces derniers mois, une délégation du ministère turc des Affaires étrangères mène mercredi et jeudi des "pourparlers politiques" avec des responsables égyptiens au Caire, selon un communiqué officiel égyptien.

Les deux pays reviennent de loin: les relations s'étaient très fortement dégradées après la destitution en 2013 du premier président démocratiquement élu d'Égypte, Mohamed Morsi, issu des Frères musulmans et soutenu par la Turquie.

Mais ces deux alliés des États-Unis, qui subissent des pressions croissantes de Washington depuis le départ de Donald Trump, cherchent

à apaiser les tensions avec leurs voisins, dans une région qui a été ces dernières années le théâtre de vives luttes d'influences entre puissances régionales.

Ankara avait annoncé à la mi-mars avoir établi ses premiers "contacts diplomatiques" avec Le Caire depuis 2013, ajoutant qu'une délégation turque devait se rendre début mai en Égypte pour discuter d'une "normalisation". Mais le chef de la diplomatie égyptienne, Sameh Choukri, avait alors répondu que "les mots ne suffisaient pas" pour le rétablissement de pleines relations.

Les discussions au Caire "doivent porter sur les mesures nécessaires à une normalisation des relations au niveau bilatéral et régional", a indiqué mardi le communiqué officiel égyptien. "Il y a énormément de méfiance, attisée par huit ans d'hostilité manifeste", souligne Nael Shama, auteur d'un livre sur la politique étrangère égyptienne.

Après les soulèvements arabes en 2011, Istanbul est devenue "la capitale" des mé-

dias arabes critiques de leurs gouvernements, notamment de médias égyptiens proches de la confrérie des Frères musulmans, interdite par le Caire en 2013.

Mais, le mois dernier, des médias égyptiens d'opposition basés à Istanbul ont été priés par les autorités turques de "baisser le ton" à l'égard du pouvoir du président égyptien Abdel Fattah el-Sissi.

Moataz Matar et Mohamed Nasser, dont les émissions étaient suivies par des millions de personnes, ont ainsi dû subitement arrêter leurs programmes.

Condamnés à 10 ans de prison par contumace, ils sont inscrits sur la liste "terroriste" du Caire et qualifiés de "traîtres" par les médias égyptiens.

Le fait que la Turquie ait "demandé à l'opposition égyptienne de cesser sa campagne (médiatique) contre le gouvernement est considérable pour l'Égypte", estime Ibrahim Awad, professeur à l'Université américaine du Caire (AUC). Et si la norma-

lisation se poursuit sans embûches, elle pourrait "renforcer la position de l'Égypte (...) au Moyen-Orient", juge-t-il.

Amr Adib, présentateur et porte-voix du régime du président Sissi, se veut plus prudent concernant les pourparlers du Caire. "Voyez comme les choses ont changé (...). Si on parvient à une entente durant les discussions alors tant mieux, sinon c'est bien aussi", a-t-il déclaré.

En tête des dossiers figure la Libye, pays déchiré depuis une décennie par les conflits et où la Turquie et l'Égypte soutiennent deux camps opposés.

L'amorce de dégel avec Le Caire coïncide aussi avec un apaisement en cours entre l'Égypte et le Qatar, principal allié de la Turquie dans la région. "La baisse des tensions dans la région avec notamment un désengagement dans les points chauds comme en Libye, bénéficierait à tout le monde", souligne à l'AFP Abdelkhalik Abdallah, professeur de sciences politiques aux Emirats arabes unis. Selon lui, "les Emirats, pays

qui soutient l'Égypte, oeuvrent aussi en faveur d'un apaisement" dans la région.

Depuis la nomination en mars d'un nouveau Premier ministre libyen, Le Caire comme Ankara se sont montrés plus ouverts à un règlement politique à Tripoli.

Le chercheur Bachir Abdel-Fattah, du Centre égyptien Al-Ahram d'études politiques et stratégiques, veut croire en une embellie: "En politique c'est très facile, un jour on attaque un pays et le lendemain on s'assoit pour résoudre les différends", dit-il.

Ankara espère aussi pouvoir sortir d'un isolement diplomatique en Méditerranée orientale, où la découverte d'importants gisements de gaz naturel ces dernières années a donné lieu à un partage entre pays riverains dont la Turquie se sent exclue.

Selon M. Abdel-Fattah, la coopération entre Ankara et Le Caire sur la Libye pourrait même créer un "effet boule de neige" et améliorer les relations de la Turquie avec "l'Arabie Saoudite, Israël, les Emirats et la Grèce".

L'orientalisme sinistre des médias occidentaux



Lors d'un reportage sur une tragédie de masse, une règle de base du journalisme est d'être sensible aux victimes et à ceux qui sont en deuil. Les médias occidentaux, qui font également office de médias internationaux, observent généralement cette règle chez eux, mais la rejettent lorsqu'ils rapportent des catastrophes dans des sociétés non occidentales.

La couverture de la deuxième vague dévastatrice de COVID-19 en Inde en est un bon exemple. Les médias occidentaux ont été remplis d'images de cadavres et d'autres scènes graphiques qui ne seraient généralement pas montrées à la suite d'une catastrophe similaire dans un pays occidental. Environ la moitié des décès dus à la Covid-19 dans le monde se sont produits uniquement en Europe et aux États-Unis, mais les médias occidentaux ont évité de présenter des images déchirantes de ces contextes.

Même au plus fort de la pandémie aux États-Unis et en Europe, il était impensable que les équipes de télévision fassent irruption dans les salles d'urgence pour montrer à quel point les médecins et les infirmières étaient débordés. Pourtant, de telles scènes ont été diffusées dans le monde entier depuis les hôpitaux indiens, sans se soucier de la façon dont l'intrusion pourrait affecter les décisions de vie ou de mort. Les journalistes de la télévision ont également envahi les familles indiennes qui ont perdu des êtres chers, transformant leur chagrin privé en un spectacle public destiné à la consommation occidentale.

Lorsqu'elles couvrent le deuil dans leur propre pays, les mêmes organisations médiatiques sont beaucoup plus prudentes. Par exemple, la couverture des fosses communes creusées pour accueillir la première vague de décès dus à la Covid-19 à New York comportait des images désinfectées de champs bordés d'arbres brumeux. En revanche, l'expérience de la pandémie de l'Inde

restera dans les mémoires pour les images obsédantes de corps brûlant sur des bûchers - images que les médias occidentaux ont diffusées dans le monde entier.

Le feu funéraire est un trope classique dans les romans occidentaux, les récits de voyage et les peintures sur l'Inde. En dirigeant leurs caméras sur les bûchers, les médias occidentaux sont la satisfaction de leurs auditeurs fascinés par la tradition hindoue des morts incinérés (même si cette pratique de plus en plus respectueuse de l'environnement gagne en popularité dans l'Ouest). Tout à fait ignoré dans cette couverture est le fait que montrer des images horribles de bûchers en feu est une invasion grotesque et profondément irrespectueuse de ce qui est une affaire très privée en Inde.

Ce n'est pas la première fois que les médias occidentaux se montrent insensibles à couvrir les catastrophes à l'étranger. Dans la couverture de la catastrophe de Fukushima en 2011, les victimes ont été traitées comme un problème secondaire par rapport à l'histoire plus sinistre des fuites de radiations. Les reportages occidentaux regorgeaient également de stéréotypes culturels et raciaux : les travailleurs qui sont restés sur place pour faire face aux réacteurs nucléaires accidentés ont été surnommés « samourais nucléaires », « sacrifices humains » et « ninjas nucléaires en mission suicide ».

En réalité, aucune victime des rayonnements n'est survenue à Fukushima, en raison de l'évacuation préventive des 100.000 habitants de la région. Mais cela n'a pas empêché les médias occidentaux d'alimenter l'hystérie avec des comparaisons faussées et incendiaires avec Tchernobyl. A la suite de cette couverture sensationnelle, les cargos ont commencé à éviter les ports japonais - même ceux éloignés de Fukushima - et plusieurs pays ont évacué leurs citoyens de Tokyo et d'ailleurs.

Les médias occidentaux apportent une approche similaire à l'Afrique, la dépeignant comme un continent de hordes païennes, de catastrophes sans fin et de très peu de visages heureux et souriants. L'épidémie d'Ebola de 2014-16 qui a balayé la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone a finalement tué 11325 personnes, ce qui signifie que le nombre de morts sur deux ans était à peu près le même que le nombre de morts de deux jours à la Covid-19 aux États-Unis il y a à peine trois mois. Néanmoins, la couverture médiatique occidentale de l'histoire d'Ebola portait uniquement sur les sacs mortuaires, les pratiques de deuil traditionnelles et les rituels d'inhumation en Afrique de l'Ouest. Le prix Pulitzer 2015 pour la photographie de long métrage a été décerné à un photjournaliste indépendant qui avait suivi des collectionneurs de corps et a documenté la souffrance, la mort et le désespoir des Africains de l'Ouest pour le *New York Times*.

Pendant ce temps, la couverture de la pandémie de Covid-19 - la plus grande calamité sanitaire mondiale de notre temps - n'a figuré dans aucun des prix Pulitzer 2020 ou des nominations. Et lorsque les prix 2021 seront annoncés en juin, il serait surprenant que l'un d'entre eux soit décerné à des journalistes qui ont documenté les décès dus à la pandémie en Occident. La couverture non vernie par les médias occidentaux de la souffrance, du chagrin, du désespoir et de l'ineptie est beaucoup plus susceptible de venir de pays lointains. Alors que les images de soldats américains morts sont rarement publiées, les photographies d'Afghans, d'Irakiens et d'autres morts sont trop courantes.

Certes, les médias occidentaux ne doivent pas être considérés comme monolithiques - en effet, les médias anglo-américains dominent. Les médias occidentaux ne sont pas non plus réticents à offrir une couverture sensationnelle de mauvaises nouvelles quand

elles se produisent à la maison. Mais la tendance générale est claire: la couverture médiatique occidentale des tragédies ailleurs a tendance à trafiquer des stéréotypes culturels et des violations de la vie privée et de la dignité qui ne seraient pas acceptées à la maison.

Ce double standard a des implications importantes. Les perceptions internationales sont façonnées par la façon dont les organisations médiatiques occidentales dominantes présentent les nouvelles. Comme l'a montré l'épidémie d'Ebola, des images et des histoires sensationnelles nous font penser qu'une terrible tragédie est encore pire ou plus répandue qu'elle ne l'est en réalité. Les cas et les décès d'Ebola étaient presque tous confinés à trois pays d'Afrique de l'Ouest, mais le virus est devenu associé à l'Afrique dans son ensemble.

Le devoir d'un journaliste est d'informer et non d'exploiter la souffrance humaine avec une couverture intrusive, voyeuriste et motivée par les cotes d'écoute de tragédies dans des pays lointains. Le bon journalisme dépasse la couverture clichée et la dépendance à la valeur du choc. Etant donné que le coronavirus mute rapidement et génère de nouvelles souches dangereuses, nous avons besoin de toute urgence de rapports plus responsables et plus sensibles sur ces problèmes.



Par Brahma Chellaney
Professeur d'études stratégiques au Center for Policy Research de New Delhi et membre de la Robert Bosch Academy de Berlin

AGR maintient sa recommandation d'achat du titre Maroc Telecom

Attijari Global Research (AGR) a maintenu sa recommandation d'achat du titre de Maroc Telecom, avec un cours objectif de 160 dirhams, sur un horizon de 18 mois, soit un potentiel de 16%.

"En dépit du repli des résultats trimestriels 2021 de Maroc Telecom, ces derniers demeurent en ligne avec nos prévisions de croissance annuelles. En effet, le chiffre d'affaires, l'excédent brut d'exploitation, et le résultat net part du groupe affichent des taux de réalisation annuels de 24%, 24% et 25% respectivement", indique AGR dans une note consacrée à la lecture des résultats trimestriels de l'opérateur de télécommunications.

Dans le détail, Maroc Telecom accuse un repli "très attendu" de ses revenus au Maroc de -9,5%, souligne la même source, notant que ceci s'explique par la baisse de l'activité Mobile de 16,3% dans un environnement concurrentiel et réglementaire moins favorable en comparaison au premier trimestre 2020, rapporte la MAP. Toutefois, "il est réconfortant de constater la bonne dynamique de l'activité Haut Débit Fixe", relèvent les analystes d'AGR, ajoutant que celle-ci affiche une progression trimestrielle de 11,9% portée par la soutenabilité de l'expansion du parc Internet ADSL qui croît de 9,2% à 1,8 million d'abonnés à fin mars 2021.

Les revenus des filiales à l'international progressent de 2% à 4,3 milliards de dirhams (MMDH), atteignant ainsi près de 45% du chiffre d'affaires consolidé.

La croissance à l'international est soutenue par la bonne dynamique des segments Data Mobile et Mobile Money qui affichent des croissances trimestrielles de 15,8% et de 21,9% respectivement.

En dépit d'un contexte réglementaire et concurrentiel plus contraignant, Maroc Telecom arrive à préserver une marge d'EBITDA au-dessus des 51%.

Cette performance est attribuable à la marge de manœuvre dont dispose toujours le Management en termes d'optimisation de ses coûts opérationnels tant au Maroc qu'au niveau de ses filiales africaines.

Par ailleurs, les analystes soulignent que le repli du CFO de 7,3% sur ce premier trimestre ne refléterait pas la tendance annuelle 2021, notant que la capacité de l'opérateur de défendre ses niveaux de marge et la maîtrise des niveaux d'investissement soutiendraient la génération de cash. "Dans ces conditions, le Groupe serait en mesure de revenir à un dividende par action supérieur à 6 dirhams à compter de 2021, soit un rendement de dividende récurrent au-dessus des 4%", estiment les analystes d'AGR.

Don de la BAD au Royaume



Soutenir l'amélioration de l'environnement des affaires afin de consolider la résilience du Royaume face à la pandémie et de promouvoir la relance de son économie. Tel est l'objectif de l'accord de don signé entre la Banque africaine de développement et le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration.

D'un montant de près d'un million de dollars américains, cet appui financier est destiné à soutenir les services du chef du gouvernement en vue de mettre en œuvre le projet d'appui à l'amélioration du climat des affaires et à la relance, indique la Banque africaine dans son communiqué.

Dans le contexte de crise liée à la Covid-19, «maintenir l'élan des réformes qui améliorent le climat des affaires est une priorité pour protéger l'entrepreneuriat et préserver la croissance des entreprises», a estimé Mohamed El Azizi, directeur général de la Banque africaine de développement pour l'Afrique du Nord.

«Ce partenariat est d'autant plus important qu'il intervient à un moment où le Royaume mobilise l'ensemble de ses forces vives

pour réussir une sortie de crise par le haut», a-t-il expliqué.

Selon les termes de l'accord signé entre l'institution financière panafricaine et le département dirigé par Mohamed Benchaaboun, le partenariat contribuera à accélérer la mise en œuvre des mesures d'amélioration de l'environnement des affaires au Maroc.

Ledit accord permettra, plus généralement, d'appuyer l'agenda des réformes prioritaires dans les domaines économiques et so-

ciaux, de soutenir sa déclinaison sectorielle et d'en renforcer les mécanismes de suivi grâce à une série d'ateliers thématiques qui favoriseront le partage d'expérience et des bonnes pratiques, a indiqué la BAD dans son communiqué.

La Banque africaine dont l'engagement auprès du Maroc s'élève à ce jour à plus de dix milliards d'euros cumulés, rappelle de même source qu'elle a soutenu le Royaume dans sa riposte à la crise sanitaire en apportant plus de 380 millions d'euros à travers le Programme d'appui à la réponse à la Covid-19 (PARC-19) et le financement additionnel du Programme d'appui à l'amélioration de la protection sociale (PAAPS-FA Covid-19).

En effet, dans l'objectif de renforcer la riposte du Maroc face à la pandémie de Covid-19, le Conseil d'administration de la Banque africaine avait approuvé, en novembre 2020, un financement additionnel de près de 118 millions d'euros au Programme d'appui à l'amélioration de la protection sociale mis en œuvre au Maroc (PAAPS-FA Covid-19).

Dans une note publiée à cette période, la BAD avait indiqué que

ce financement «constituait une extension du Programme d'appui à l'amélioration de la protection sociale (PAAPS), approuvé, fin 2019, pour près de 183 millions d'euros».

L'institution financière avait également expliqué que le programme soutiendra la mise à niveau des infrastructures sanitaires du Maroc et renforcera davantage leurs capacités d'intervention afin d'atténuer le choc de la crise sanitaire et de permettre une prise en charge rapide et efficace des patients.

La note précisait, en outre, qu'il contribuera également à assurer la continuité de soins de qualité offerts par les unités spécialisées du pays. A long terme, l'objectif est de renforcer la résilience du système de santé du Royaume».

Membres fondateurs de la Banque africaine de développement en 1964, le Royaume a reçu de cette institution plusieurs financements couvrant divers secteurs, dont la santé, l'énergie, l'eau, les transports, le développement humain, l'agriculture et le secteur financier.

Alain Bouithy



La Banque africaine soutient l'amélioration du climat des affaires pour une sortie de crise par le haut

Stagnation de l'IPC à Agadir en mars dernier

L'indice des prix à la consommation (IPC) au cours du mois de mars 2021 a stagné à Agadir, au niveau de 102,9 par rapport au mois précédent.

Selon des données de la Direction régionale du Haut-commissariat au plan à Agadir, cette stagnation est le résultat de la hausse de 0,4% de l'indice des produits alimentaires et de la baisse de 0,2% de l'indice des produits non alimentaires.

Les hausses des produits alimentaires observées entre février et mars 2021 concernent principalement les "fruits" avec 2,1%, les "viandes" (1,2%), les "poissons et fruits de mer" (0,6%) et les légumes (0,4%), alors que les prix du "lait, fromage et œufs" ont baissé de 0,8%.

En ce qui concerne les produits non-alimentaires, la variation a concerné, notamment, "les dépenses d'utilisation des voitures"

(+2%) et "les services de transport" (-5,4%).

S'agissant des variations interannuelles, l'indice moyen durant la période janvier et mars de l'année 2021 a connu une augmentation de 0,5% en comparaison avec la même période en 2020.

L'indice des prix à la consommation du mois de mars à Agadir a progressé de 0,5% par rapport au même mois de 2020.



BMCE Capital Gestion lance une plateforme dédiée aux particuliers

BMCE Capital Gestion, société de gestion d'Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), a annoncé, récemment, le lancement de sa plateforme dédiée à l'accompagnement en ligne des particuliers "www.jinvestis.ma".

Cette plateforme a été conçue pour compléter l'offre de services digitale de BMCE Capital Gestion et répondre au mieux aux attentes des particuliers dans le cadre de la gestion de leur épargne, indique un communiqué de la filiale du groupe Bank Of Africa.

Ainsi, jinvestis.ma offre un parcours simplifié et digi-

talisé, un accès simple et rapide, un contenu didactique adapté aux besoins des épargnants et un simulateur basé sur des performances historiques, ajoute la même source.

Avec le lancement de jinvestis.ma, BMCE Capital Gestion renforce davantage son offre digitale et permet aux particuliers de découvrir l'univers des OPCVM à travers une solution simple et sécurisée.

L'offre de placement de BMCE Capital Gestion couvre les catégories d'OPCVM monétaires, obligataires, diversifiées et actions.

Le Maroc performant et régulier dans les indices d'attractivité et de stabilité en Afrique

Le Maroc reste performant et régulier dans les indices d'attractivité et de stabilité, particulièrement en ce qui concerne le système bancaire et le cadre macroéconomique, ressort-il du rapport de l'Institut Amadeus sur les indices de la stabilité et de l'attractivité en Afrique 2021.

Les fondamentaux macroéconomiques ont fait preuve de résilience, avec un taux d'inflation contrôlé et un niveau de réserves de change satisfaisant bien que sous tension, indique-t-on dans ce rapport élaboré avec le soutien de Casablanca Finance City Authority.

Les auteurs du rapport souli-

gnent également que les récentes levées sur les marchés internationaux (1 milliard USD en septembre 2020 puis 3 milliards USD en décembre) à un taux raisonnable (2,4% sur 7 ans en moyenne) prouvent la confiance des marchés dans les fondamentaux du pays, rapporte la MAP.

En outre, la croissance des dernières années repose largement sur l'investissement public avec des effets d'entraînement incertains sur le secteur privé, ajoutent-ils.

Le rapport fait aussi savoir que les perspectives de croissance économique autour de 5% à 6%, en 2021, démontrent malgré l'impact social sur les Marocains travaillant dans les secteurs les plus sinistrés par la crise, une certaine forme de résilience de l'économie marocaine face aux conséquences de la pandémie et de la récession globale qu'elle a engendrée.

Au niveau de la stabilité, "le bilan est relativement bon, avec une faiblesse dans le secteur social où les indicateurs du chômage et du sous-emploi (18,2%), du chômage des jeunes (21,9%) et de l'insertion des femmes dans le marché du travail (21,3%) se comparent plutôt mal avec les autres pays africains, des défaillances que l'amélioration graduelle du niveau d'éducation tarde à résoudre".

Et d'ajouter que les enjeux environnementaux et hydriques constituent un point de faiblesse pour le pays à l'instar de ces voi-



sins nord-africains et sahéliens.

Créés par l'Institut Amadeus en 2012 et mis à jour annuellement, les indices africains de stabilité et d'attractivité visent, d'une part, à mesurer, dans un contexte africain et selon les spécificités propres au continent, les performances au niveau économique et d'autre part à quantifier les vulnérabilités sociales et environnementales ainsi que le cadre politique et sécuritaire de l'ensemble des pays africains.

Cette édition des indices, survenant dans un contexte marqué par les conséquences de la pandémie de Covid-19, qui a causé une contraction de l'économie mondiale, faisant basculer des millions

de personnes sous le seuil de la pauvreté, a poussé l'Institut à élaborer, avec l'impulsion et le soutien du Comité scientifique, un indice composite des systèmes sanitaires, permettant ainsi de restituer une vision comparative de la performance des systèmes de santé africains.

Les indices de la stabilité et de l'attractivité en Afrique, composés de plus de 70 sous-indicateurs calculés à partir de données publiées par des organismes internationaux, de statistiques nationales et de données qualitatives collectées par les experts de l'Institut Amadeus, permettent d'offrir une vision d'ensemble de la situation économique, politique et sécuri-

taire du continent et de comparer ainsi les performances des pays africains, tout en prenant en compte les particularités inhérentes à chacun d'entre eux et à chacune des sous-régions du continent.

Le rapport 2021, qui présente la nouvelle version des indices, inclut des contributions sectorielles rédigées par des experts membres du Comité scientifique ainsi que par l'équipe de l'Institut Amadeus.

Traditionnellement annuelle, la publication de cette nouvelle édition des indices a été décalée en 2021 pour mieux analyser et répercuter l'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'attractivité et la stabilité des pays africains.



Les récentes levées sur les marchés internationaux à un taux raisonnable prouvent la confiance dont jouissent les fondamentaux du pays

ADM partage son expérience au Forum africain des infrastructures



La Société nationale des autoroutes du Maroc (ADM) a pris part récemment au Forum africain des infrastructures live, qui a été l'occasion de partager son expérience dans la digitalisation des procédés de construction dans la gestion de l'infrastructure autoroutière.

Au cours de cette rencontre, ADM a mis en avant son expérience dans la mise en œuvre des procédés innovants et digitalisés dans la gestion et la réalisation des projets autoroutiers notamment l'intégration de l'approche BIM (Building Information Modeling ou Modélisation de l'Information du Bâtiment), indique l'opérateur dans un communiqué.

«Nous sommes très honorés d'avoir participé à ce forum africain

qui nous a permis de partager notre expertise dans le domaine de l'innovation avec nos confrères africains», a affirmé Youssef Zahayer, certifié chef de projet BIM par l'École des ponts de Paris et chef de département «Project Control» à ADM Projet, filiale d'expertise technique d'ADM, rapporte la MAP.

Forte d'un savoir-faire de plus de 30 années des procédés de construction et de maintenance de l'infrastructure autoroutière à travers notamment l'investissement dans son capital humain, sa valorisation et sa qualification, ADM reste un acteur incontournable pour le développement de l'infrastructure autoroutière en Afrique», a souligné M. Zahayer. Il a mis en lumière la maîtrise par

ADM de cette approche innovante qui octroie aux professionnels du secteur BTP les outils nécessaires pour planifier, concevoir, construire et gérer plus efficacement leurs chantiers. Elle permet d'améliorer la prise de décisions et les performances tout au long du cycle de vie des projets de construction.

Euvrant depuis sa création en 2008 pour le développement des infrastructures et la mobilité des marchandes à travers le partage des bonnes pratiques entre les pays d'Afrique, le Forum africain des infrastructures a abordé cette année le thème « Des avancées technologiques et la digitalisation dans le domaine des infrastructures en Afrique ».

Bill Gates, légende de l'informatique devenu milliardaire philanthrope

Portrait

“

J'ai eu la chance de trouver quelque chose que j'aime faire et qui est devenu de plus en plus important durant les années qui ont suivi



Bill Gates, qui a annoncé son divorce lundi, a créé ses premiers logiciels à 13 ans avant de cofonder Microsoft et devenir l'homme le plus riche du monde, puis de prendre peu à peu ses distances avec l'informatique ces vingt dernières années pour se consacrer à la philanthropie.

A 65 ans, William Henri Gates III est même aujourd'hui davantage connu, chez les plus jeunes, pour son combat contre les maladies infectieuses et, plus récemment, contre le changement climatique, que pour son parcours de créateur et d'entrepreneur.

Avant l'annonce de leur séparation, lundi, son nom était aussi plus régulièrement associé, depuis une dizaine d'années, à celui de sa femme Melinda, la fondation qu'ils ont créé ensemble, en 2000, portant en effet leurs deux noms.

En vingt ans, l'organisation caritative privée la plus puissante au monde a financé diverses projets et initiatives pour un total de 53,8 milliards de dollars.

Plus volubile, plus avenante, Melinda Gates, aujourd'hui âgée de 56 ans, constituait un contrepoint bienvenu à l'austérité de son époux. D'allure passe-partout, frère, en apparence réservé, le visage caché derrière des lunettes, Bill Gates incarne le stéréotype du "geek".

Né le 28 octobre 1955 à Seattle (Etat de Washington, nord-ouest) dans une famille bourgeoise, il découvre l'in-

formatique à son arrivée dans une école privée de Seattle et commence à écrire ses premiers programmes en langage Basic.

Bill Gates n'a que 17 ans lorsqu'il s'associe avec son ami Paul Allen pour monter sa première entreprise, Traf-o-Data, qui analyse les données de circulation routière. Outre ses connaissances informatiques, il montre aussi là ses qualités d'entrepreneur et embauche plusieurs de ses camarades pour récolter les données.

"J'ai eu la chance de trouver quelque chose que j'aime faire et qui est devenu de plus en plus important durant les années qui ont suivi", expliquait-il en 2018 sur Reddit.

“

C'est toujours une bonne chose de se fixer des objectifs dans des domaines où l'on doute de votre réussite

En 1973, il intègre Harvard mais n'y reste que deux ans, préférant fonder sa propre entreprise, de nouveau avec Paul Allen. Le 4 avril 1975, Micro Soft est né.

Les deux jeunes gens rachètent un logiciel d'exploitation (programme qui fait tourner un ordinateur), le modifient un peu, tout en le rebaptisant MS-DOS (Microsoft Disk Operating System), et le proposent au géant du secteur, IBM. Ils gardent leurs droits de propriété intellectuelle, une décision qui va assurer leur fortune.

IBM ne demande pas l'exclusivité et leur permet d'installer le logiciel, rebaptisé plus tard Windows, sur les machines de ses concurrents. Très vite, il équipera un nombre grandissant d'appareils.

Aujourd'hui, il fait tourner une majorité des ordinateurs mondiaux. Le groupe entre en 1986 à la Bourse, où il est désormais valorisé à environ 1.890 milliards de dollars, ce qui en fait la deuxième capitalisation mondiale, derrière Apple.

Derrière son allure bonhomme et inoffensive, se cache un dirigeant hyper exigeant avec ses équipes, qui se nourrit du conflit et n'hésite pas à manœuvrer pour écarter la concurrence. Il tentera aussi plusieurs fois de diluer, parfois avec succès, la participation de son ami Paul Allen au capital de Microsoft.

Dès 2000, Bill Gates renonce à la direction générale du groupe, pour se

consacrer davantage à sa fondation, puis quitte toute fonction exécutive chez Microsoft en 2008. En mars 2020, il quitte son siège d'administrateur du groupe, la dernière fonction qui le liait encore au géant qu'il a cofondé.

Suivant la tradition américaine initiée par les grands capitaines d'industrie du XIXème siècle, il s'engage dans la philanthropie avec Melinda, rencontrée alors qu'elle était ingénieure chez Microsoft, épousée en 1994 et mère de ses trois enfants.

La fondation investit dans les campagnes de vaccination dans les pays pauvres, ainsi que la lutte contre la malaria, la tuberculose, la polio et le sida. Elle consacre aussi des fonds au soutien à l'agriculture dans les pays les moins favorisés.

Avec son ami Warren Buffet, richissime investisseur connu pour sa frugalité, il décide de donner de son vivant la moitié de sa fortune à des aides caritatives et convainc 92 autres milliardaires américains d'en faire autant.

Au début des années 2010, la fondation se joint à la lutte contre le changement climatique et ce bourreau de travail trouve là un nouveau sujet d'intérêt, au point d'en devenir l'une des figures les plus visibles aujourd'hui.

"C'est toujours une bonne chose de se fixer des objectifs dans des domaines où l'on doute de votre réussite", disait-il sur Reddit en 2018. "J'en ai sur plein de sujets, y compris le changement climatique".

Libé *Ramadan*

Luigi Borgato, facteur de pianos *Un métier d'art menacé d'extinction*



Autodidacte, Luigi Borgato décide à 23 ans de construire un piano pour lui-même. Des décennies plus tard, la prestigieuse marque italienne du même nom aura attiré des acheteurs du monde entier. Mais la pandémie de coronavirus l'a brusquement freinée dans son élan.

“Tout s'est arrêté, il n'y a plus de concerts, plus de contacts avec les musiciens. Sans une aide de l'Etat, notre métier risque de ne pas arriver à la fin de la pandémie”, se désole ce facteur de pianos passionné, âgé de 58 ans.

Dans sa maison en rase campagne à Borgo Veneto près de Padoue dans le nord de l'Italie, tout respire la musique classique: des affiches de concert comme celle de la Scala de Milan jouxtent un buste de Verdi et un portrait de Beethoven.

Au fond du salon trône le Doppio Borgato, un assemblage imposant de deux pianos à queue superposés, assorti d'un pédalier à 37 touches. A mi-chemin entre orgue et piano, le concept a été emprunté à Mozart qui s'est fait construire un piano-pédalier en 1785.

Quand Luigi Borgato se met à y jouer un prélude de Chopin pour faire vibrer les cordes de sa création, il s'en excuse presque, petit sourire en coin, murmurant qu'il devrait “étudier un peu plus”.

A la droite de l'entrée, le dernier né de la collection, présenté en 2017 par son in-

venteur comme étant “le piano de concert le plus long au monde”, avec 3,33 m, soit environ 50 cm de plus que le standard.

Luigi Borgato et sa femme Paola, chargée de la partie mécanique, produisent au maximum deux pianos par an, aidés par un seul employé. “Fabriquer des pianos de concert à la main comme nous, il n'y a personne d'autre en Italie, voire dans le monde”, assure-t-il. “Mais avec la pandémie, les gens réfléchissent à deux fois avant d'investir dans un piano”.

D'autant que les prix d'un Borgato os-



Fabriquer des pianos de concert à la main comme nous, il n'y a personne d'autre en Italie, voire dans le monde

cillent entre 291.000 et 486.000 euros hors TVA, selon les modèles, dont chacun représente plus de 1.850 heures de travail.

Pour Paola, 55 ans, c'est parfois un déchirement quand leurs créations sont vendues, presque toutes à des clients à l'étranger. “Il y a toujours une belle partie de notre vie dans chaque instrument qui part”, dit-elle. “Nous sommes le pays de l'art, mais le métier de facteur de pianos n'est pas reconnu par l'Etat italien”, déplore son mari.

L'Italie est pourtant le berceau du piano, car c'est là que Bartolomeo Cristofori, né à Padoue, a inventé son ancêtre, le pianoforte, en 1698.

En Europe, les petites manufactures de pianos ont peu à peu disparu au profit de grandes entreprises, qui à leur tour se sont fait avaler par des géants asiatiques, à l'instar des fabricants autrichien Bösendorfer ou allemand Schimmel.

Dans son atelier, Luigi Borgato prend minutieusement les mesures, coupe, moule et colle les pièces, de la table d'harmonie en sapin rouge aux têtes de marteaux recouvertes de feutre en laine mérinos, soit au moins 15.000 pour un piano à queue.

Après avoir débuté une carrière d'accordeur en 1983, le jeune artisan parcourt le monde, accompagné de sa femme, pour visiter des musées d'instruments musicaux et étudier l'histoire du piano.

A bord d'une vieille Renault 4L, il se rend ainsi en 1985 à Berlin pour visiter sa première fabrique de pianos, celle de Bechstein.

C'est aussi en Allemagne qu'il puise son inspiration pour son premier piano, après avoir visité la maison à Bonn où est né Ludwig van Beethoven en 1770.

A l'instar du dernier instrument du compositeur allemand, il crée un piano doté de quatre cordes frappées pour les notes aiguës, au lieu de trois, une idée qu'il a fait breveter.

En 1991, le virtuose français Jean Guillou, décédé en 2019, inaugure ce piano à l'Eglise Saint-Eustache à Paris, en évoquant un “jeune facteur de génie”.

Depuis, des pianistes célèbres comme Radu Lupu, Vladimir Ashkenazy ou encore Jerome Rose ont donné des récitals sur des pianos Borgato.

Si les concerts ont cessé, les enregistrements continuent. Ainsi, le pianiste italien Francesco Libetta a joué pendant 20 heures les 35 sonates de Beethoven sur un Borgato de 3,33 m, “vertigineusement beau” selon lui. “Ce piano est gigantesque, mais le son qui en émane est très souple, très nuancé, et permet de passer aisément du pianissimo au fortissimo”, témoigne-t-il. “C'est comme un grand acteur qui chuchote et le dernier rang de la salle l'entend parfaitement”.

Le livre

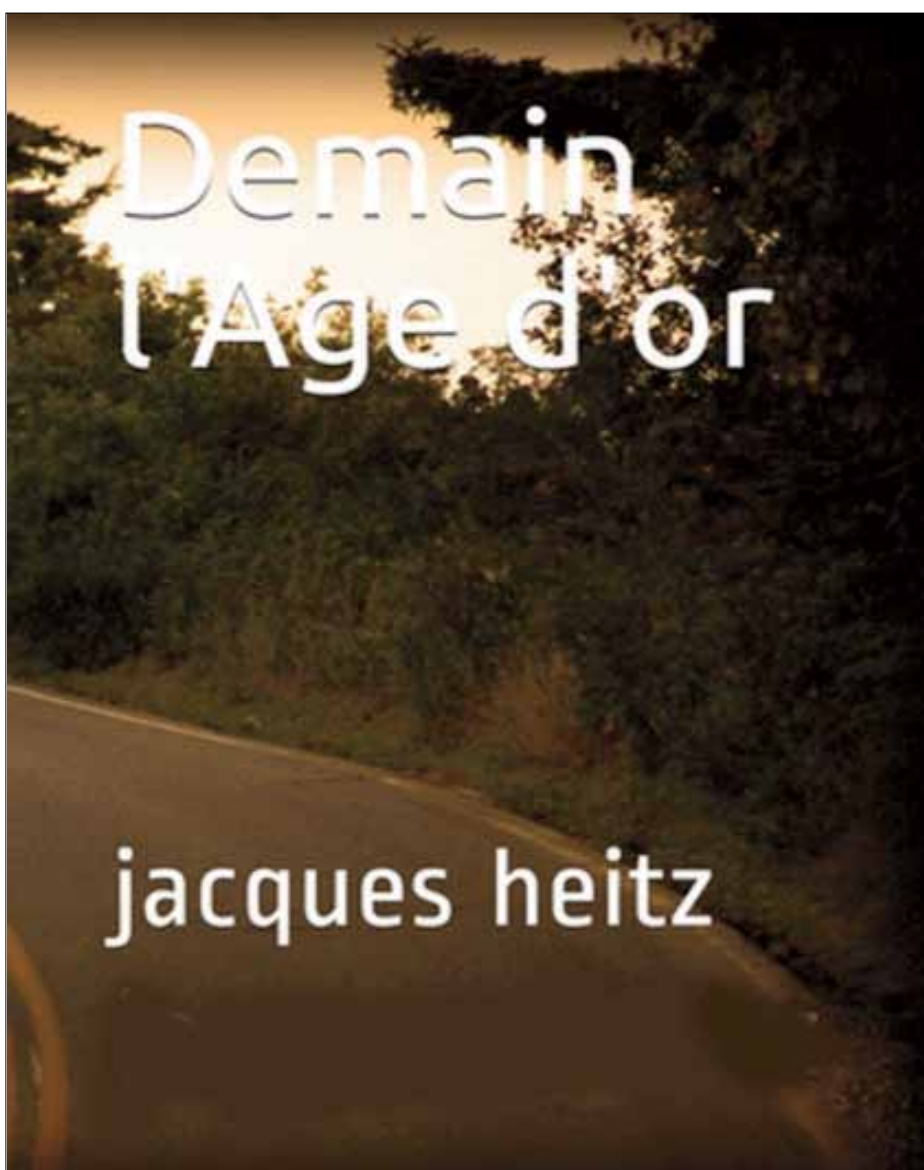
Deux hommes du dépôt-vente sont venus l'après-midi, en pleine chaleur. Ils transpirent, s'épongent le front. Aussi efficaces que les premiers mais moins délicats. La certitude qu'ils m'arnaqueront ne m'occasionne aucune tristesse particulière. Je sais me résigner à l'inévitable sans trop d'états d'âme. Sauf que toute cette poussière remuée m'occasionne toux et allergies. Réfugié une fois de plus sur la terrasse, je les regarde de loin nettoyer consciencieusement et effacer toute trace de leur passage. Eux partis, j'entre dans la maison pour ouvrir toutes les fenêtres. Les pièces vides résonnent, sonores, lugubres, méconnaissables, privées des objets qui les faisaient exister. Pris de vertige, je dois m'asseoir un moment sur l'unique tabouret restant. C'est comme si des pans entiers de ma mémoire s'effondraient.

L'arrivée des chiffonniers d'Emmaüs ne me laisse pas le temps de pleurer sur mon sort. Ce sont d'anciens délinquants en cours de réinsertion, m'a prévenu le responsable. Eh bien ! L'insertion semble loin d'être terminée. Quand je leur montre tout ce qu'ils peuvent emmener : «C'est quoi tout ce bordel ? Il va falloir qu'on se trimballe toute cette merde dans notre camionnette pourrie. Il y a au moins trois voyages. Et tout ça pour des clopinettes alors que le chef se la coule douce et gagne plein de pognon à faire la sieste dans son bureau climatisé !».

Enfin ils s'y mettent, en jurant, en maugréant, en s'énervant. Pas d'égards pour les objets, pas de doigts de fée pour manipuler les vestiges de mon enfance. Ils dédaignent le panier de mirabelles que je leur propose mais acceptent des canettes de bière vidées en un clin d'œil.

Eux partis, il n'y a plus personne et il n'y a plus rien. Que le téléphone qui sera coupé demain et la tarte aux mirabelles. J'arrose le jardin. Une dernière fois. Je n'ai rien fait de la journée et je suis plus épuisé que quand je m'agite dans tous les sens. J'essaie d'échapper aux idées sombres en buvant deux trappistes venues de ma lointaine Belgique. La terrasse est mon refuge, je ne veux pas entrer dans ces pièces vides qui ne sont plus notre maison.

Deux sonneries du téléphone. Ma sœur certainement qui me bipe pour que je la rappelle et qu'elle n'ait pas à payer la communication. Tentation de l'inertie. Je ne bouge pas, je ne réponds pas, laissez-moi déprimer en paix. Je n'ai pas non plus appelé Odile. Je n'ai pas appelé Pétrus. Moi, quand je vais mal, je ne le fais pas savoir, je me tais, je



me terre. Je finis quand même par composer le numéro de ma sœur, effort énorme.

- J'espère, me dit-elle d'un ton sévère, que tu as gardé tous les albums de photos.

- Oui sauf le premier, avec les dames en corset et en chapeaux immenses. Et les Messieurs aux moustaches en guidon de vélo.

- Mais dessus, il y avait Maman jeune ! □

- Et alors ! Même jeune, elle devait être insupportable. Poubelle. Tu □ n'avais qu'à faire le tri toi-même, soulever les caisses, remplir les cartons, te payer les scorpions et les araignées du garage. Tu aurais pu aussi te coltiner les huissiers, les gens des impôts, les assureurs, les arnaqueurs, les vautours, Madame l'Inspectrice des travaux finis. □

- Moi, je vais voir les parents à l'hôpital et après je vomis et je ne peux plus rien avaler. Tandis que

toi je suis sûre que tu te payes de bons repas le soir au restaurant avec l'argent des parents. □

- Tu n'as qu'à venir ici pour me surveiller. Tu n'as pas la moindre idée de ce que j'ai vécu. Et maintenant cette maison dépouillée, vide, cette maison fantôme. Et je vais dormir ou essayer de dormir sur un lit de camp entre quatre murs nus. Le tombeau de nos trente ans de souvenirs. □

Après une nuit de cauchemars, un petit déjeuner (tarte aux mirabelles et café soluble) et ma valise bouclée dans la voiture, je me suis durci. Plus question de m'apitoyer. L'employée de l'agence immobilière est venue avec la propriétaire. Une femme héritière d'une des grosses fortunes de la région, 50 ans, jouant à la petite fille gâtée qui s'émerveille de ses trésors. «Figurez-vous, Monsieur, que je ne savais même pas que cette maison m'ap-

partenait. Je l'ai appris hier à l'agence. Oh ! vous avez une belle vue. Tous ces jardins, le Mont d'Or... ».

L'employée déduit soigneusement du montant de la caution, tous les petits dommages causés dans la maison. Elle examine les murs, les tuyauteries, l'état des planchers, des plafonds. Je les observe avec indifférence, l'esprit ailleurs. Enfin, elles s'en vont.

Le moment est venu.

Je passe une dernière fois dans la salle à manger, la chambre où j'ai dormi avec Odile, les autres pièces. Elles résonnent, lugubres. Une dernière image dans le couloir : celle de ma mère hurlant, griffant les murs et me maudissant de l'arracher à sa maison.

Avant de partir je ferme tous les volets. Comme on clôt les paupières d'un mort.

(A suivre)

Santé et bien-être

Comment aider un proche dépressif ?

Parce qu'il est toujours délicat d'accompagner un proche dans la tourmente tout en restant à sa place, la psychologue clinicienne Séverine Nêmesin nous éclaire sur les comportements à éviter ou à privilégier.

Manque d'hygiène, apathie, somnolence, absence de curiosité, fatigue diurne, baisse des compétences professionnelles ou scolaires, hypersensibilité, troubles cognitifs ou alimentaires, repli stratégique sous la couette : les symptômes d'une dépression potentielle sont nombreux, et ses formes aussi. "Mais en ce moment, la situation sanitaire nous amène un grand nombre de dépressions névrotiques, liées à une sensation de perte de contrôle par rapport aux événements extérieurs, précise Séverine Nêmesin. Les cabinets sont pleins, et le téléphone sonne en permanence pour de nouvelles demandes. D'ailleurs, on a parfois même des gens qui appellent pour essayer d'amener leurs proches à consulter. Ce qui est peut-être ce qu'on peut faire de mieux pour un ami qui ne va pas bien."

Ceci étant dit, votre rôle, lorsque l'un(e) de vos proches est dans ce cas de figure, ne s'arrête pas là : "Il faut tenter de renvoyer le sujet vers la pulsion de vie en lui redonnant goût aux petites choses, aux petits instants. Symboliquement, il faut ouvrir les volets pour faire entrer à nouveau la lumière." En évitant, cependant, de faire quelques erreurs majeures...

Les comportements et les phrases à éviter

Avant toute chose, méfiez-vous du syndrome du sauveur : "Une personne seule ne peut sauver quelqu'un de la dépression. Mais c'est quelque chose qu'on observe aussi



chez les soignants." Par ailleurs, évitez également de laisser la personne seule, de la faire culpabiliser en laissant entendre qu'elle est la propre cause de son mal-être ou encore "de banaliser ou dévaluer sa souffrance."

Et pour ne pas renforcer cette souffrance, prenez soin de ne pas enchaîner "les phrases-bateaux, entendues trop souvent, comme "tu as tout pour être heureux", "secoue-toi !" et autres "fais comme si cela n'existait pas". D'abord parce que cela peut faire empirer la situation, mais aussi parce que "votre proche risquerait, en ayant l'impression d'être un boulet pour vous, de vouloir cacher son mal-être. Or, la réalité de la

situation est trop prégnante pour qu'on la nie." Et si vous ne la niez pas, veillez toutefois à ne pas demander à votre proche si il/elle prend ses médicaments, "et donc de le/la réduire à son état de malade."

Mais alors que faire ?

Globalement, faire preuve de délicatesse et de compréhension : "Il faut amener la possibilité de sa présence permanente auprès de l'autre sans la forcer, et surtout pas à cause de la dépression. Il faut être plus souple et signifier sa compassion. Dire "tu souffres, je ne comprends pas bien ce qu'il t'arrive mais j'entends suffisamment ta souffrance pour avoir envie de comprendre et de t'aider. Tout en lui demandant de signifier

que votre présence est peut-être de trop parfois."

L'autre cap à garder ? Celui de l'amour inconditionnel : "Montrer que quel que soit son état, on a envie d'être avec l'autre dans ce qui semble être une épreuve, est un message important. Par ailleurs, on veut souvent le soulager de sa dépression par égoïsme parce qu'on n'aime pas le voir souffrir. Il est pourtant nécessaire de commencer par accepter sa propre souffrance pour l'aider à accepter la sienne, tout en étant attentif aux petits signes qui montrent que la dépression gagne ou perd du terrain." En d'autres termes, soyez à la fois présents et vigilants. Un œil sur le chemin, l'autre sur l'horizon.

Recettes

Tarte Normande aux pommes

La pâte sablée

100g de beurre
80g de sucre
1 oeuf
200g de farine
Une pincée de sel
Une cuil. à café de pâte de vanille
ici clic

La garniture :

2 oeufs entiers
60g de poudre d'amande
100g de sucre
20cl de crème liquide
3 pommes
Une cuil. à café de pâte de vanille

Préparation :

Couper le beurre en petits morceaux, ajouter le sucre, la farine, la vanille et le sel

Sabler avec les doigts ou dans un mixeur, ajouter enfin l'oeuf, dès la formation d'une boule de pâte, la placer

dans du film alimentaire puis mettre au frais pendant une heure

Attention, il ne faut pas pétrir la pâte, ni la travailler, sinon elle perdrait son aspect "sablé".

Étaler la pâte entre deux feuilles de cuisson ou en saupoudrant de farine

Foncer le moule à tarte
Eplucher et découper les pommes en quartier puis les placer au dessus de la pâte.

Dans un saladier, mélanger les oeufs, la poudre d'amande, le sucre et la vanille

ajouter la crème liquide puis verser la préparation sur les pommes

Mettre à cuire dans un four préchauffé à 175°C pendant une trentaine de minutes.

A la sortie du four, j'ai badigeonné la tarte de glaçage miroir légèrement tiédi, à l'aide d'un pinceau pour ajouter de la brillance



Art & culture

Le SMPAD dénonce les réactions visant des séries télévisées

La critique est garantie à tous, sans restriction de la liberté de création



Le Syndicat marocain pour les professionnels des arts dramatiques (SMPAD) a affirmé que «la liberté de critique est garantie à tous, sans pour autant restreindre la liberté de création».

Le Syndicat réagissait au débat suscité récemment par des œuvres télévisuelles diffusées à l'occasion du mois de Ramadan que certains y voyaient une atteinte à des professions spécifiques.

Dans son communiqué, en réponse aux positions appelant à réduire le champ de la liberté de création dans le drama télévisuel, le SMPAD affirme avoir suivi, avec une «grande préoccupation et étonnement», des réactions «surprenantes et incompréhensibles» envers des productions ramadanesques de cette année, que certains y voient une atteinte à des catégories professionnelles».

La critique des contenus des œuvres artistiques de la part du grand public, des critiques et des différentes catégories sociales «est un droit garanti et légitime, sur lequel on peut capitaliser pour la promotion et le développement des productions nationales», souligne-t-il. Et de relever que la critique sociale des œuvres artistiques, notamment dramatiques, est un principe universel, garanti par la loi et la constitution en vertu de l'article 25. «Le public et les critiques sont en droit d'évaluer l'œuvre, voire même de la rejeter du point de vue artistique, mais sans pour autant essayer de restreindre la liberté de création qui est un droit humain», affirme-t-on.

Le Syndicat explique en outre que les œuvres à travers les caractères négatifs des personnages ne cherchent pas la généralisation, mais reflètent seulement le personnage imaginé par l'ar-

tiste. Et de conclure que la création artistique revêt toujours un aspect symbolique malgré son degré de réalisme, alors que les éléments réducteurs et dénigrants ne sont évidents que lorsqu'ils sont dépourvus de contextes, se réalisent d'une manière directe sans histoire, ni événements, ou quand ils ont des objectifs incitatifs clairs, ce qui n'est pas le cas pour aucune des œuvres concernées.

Le Conseil Supérieur de la Communication audiovisuelle (CSCA) avait réaffirmé, à l'issue de sa réunion du 27 avril 2021, l'importance de préserver la liberté de création suite à plusieurs plaintes concernant différentes œuvres de fiction télévisuelle.

Il a également réitéré l'affirmation que la liberté de création artistique telle que garantie par la Constitution fait partie intégrante de la liberté de la commu-

nication audiovisuelle.

Pour le Conseil, l'œuvre fictionnelle ne peut s'accomplir ni prétendre à une valeur artistique sans une liberté effective à tous les niveaux de la conception de l'œuvre à savoir le scénario, les situations, les scènes, l'interprétation et les dialogues, expliquant que cet impératif de liberté est encore plus patent lorsqu'il s'agit d'œuvres comiques ou parodiques.

En outre, le CSCA a décidé que la représentation critique d'une profession concernée dans une œuvre audiovisuelle de fiction ne constitue pas une diffamation telle qu'elle est légalement définie, ni ne comprend nécessairement une intention d'offenser ou de nuire, notant qu'elle renvoie, en revanche, au droit de l'auteur de l'œuvre de faire, en toute liberté, les choix artistiques qui lui conviennent.

Création d'un réseau d'acteurs pour la promotion des droits de l'Homme



Un réseau d'acteurs pour la promotion de la culture des droits de l'Homme par le cinéma a été créé récemment à l'initiative de l'association des rencontres méditerranéennes du cinéma et des droits de l'Homme (ARMCDH).

Ce réseau a vu le jour à l'issue d'une rencontre de présentation du premier guide pour la promotion de la culture des droits de l'Homme et de la citoyenneté à travers le cinéma, initié dans le cadre du projet «Le cinéma plateforme pour l'éducation aux droits de l'Homme et la citoyenneté» (2018-2021), indique l'ARMCDH dans un communiqué. Cette rencontre a été l'occasion de donner la parole aux différents contributeurs du guide pour intervenir sur son contenu, ainsi que sur la dynamique de sensibilisation aux droits de l'Homme à travers la culture, relève la même source.

Les différents intervenants ont ainsi formulé un certain nombre de recommandations pour consolider et appuyer les actions des clubs de la citoyenneté et des droits de l'Homme. Il s'agit notamment de mettre en place un cadre légal d'intervention des clubs de la citoyenneté et des droits de l'Homme, d'appuyer ces clubs du point de vue logis-

tique et organisationnel et de développer une annexe du guide qui explique les concepts relatifs à la citoyenneté et les principes des droits de l'Homme.

Il s'agit également de développer un annuaire régional des acteurs dans le domaine du cinéma qui peuvent intervenir auprès des clubs de la citoyenneté et des droits de l'Homme, d'organiser des formations sur la base du guide afin de mettre en pratique son contenu et l'améliorer et de mettre en place une charte éthique de travail des acteurs dans la promotion de la culture des droits de l'Homme via le cinéma, notamment en ce qui concerne la relation avec le public. Selon le communiqué, cette réunion a, par ailleurs, permis aux acteurs associatifs partenaires du projet notamment le Centre culturel les étoiles de Sidi Moumen et le Connect institut, de témoigner de leurs expériences et défis dans l'organisation des événements ainsi que la mobilisation du public. Elle a également été l'occasion pour les responsables des ciné-clubs de mettre en avant l'impact quasi immédiat des projections débat dans la mobilisation de l'esprit critique des élèves, l'interpellation de leur curiosité, ainsi que leur implication dans le débat.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

LIEU CHAUFFÉ ET ÉCLAIRÉ	EXISTER	MAGICIENNE	PARTIE DE PLAISIR	SODIUM VENUES AU MONDE	ORDRE POUR LA GAUCHE	GLACES	CUBE BUTE
BRAVE				TOLÈRE			
				JOINT	VOYELLES ARTICLE		LE MÊME
BOULEVARD			PROLO				
ÂGE				SODIUM PÉRIPHÉRIE		EN RODAGE PARCELLE	REPLI
ENLÈVE	ENREGISTRÉ EN PUBLIC	CALCIUM DANS LE VENT		EN TENUE D'ADAM	ATTACHER		
LA REINE MÈRE					GRAND ARBRE		
FLUIDE HYPOTHÉTIQUE					AU PIED DE LA LETTRE CHAIR		FORE
CUBE	PETIT POUAH			REBELLE SUR LE FRONT		TÊTE DE Puits À SEC	
	POULIE À GORGE OISEAU				MACHIN		
ESPIONNÉES	TANTIN ET EN COUPLE			PRONOM POSSESSIF		EN MARS ARTICLE ESPAGNOL	LA FIN DU JOUR
					TOUCHÉ		
ARTICLE			LIEU DE TRAVAIL				

Solution mots flechés d'hier

CONTRE-SENS	P	PROFANE	PREMIER	PREMIER	N	N	A	QUOTE	ELLE	L	ÉCLAIRÉ
	P	E	R	S	I	E	N	N	E	T	
MUSÉE	U	S	I	N	E			C	U	I	R
	O	R	D	D	M	A	O			A	
TRAVAIL	E	P	O	U	V	A	N	T	A	I	L
	U	L	E	G	S			I	R	A	
	A	S	O		O	R	T	E	I	L	
BOUCHE	E	N	G	O	N	C	E		S	A	
	A	I	G	H	A	L	T	E			
	S	U	P	E	R	F	I	C	I	E	P
ANCIEN	R	H	E	U	S		B	O	R		
	E	T	E		E	M	E	R	I	T	E
	N	E	S		L	E	G	E	R	E	S

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadja Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadja Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmarci

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdolkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
Liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

Journal Libération
Libération Maroc

2017 www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												
XI												
XII												

HORizontalement.

- I. Il faut freiner la consommation de ce champignon.
- II. Juriste spécialisé.
- III. Doux geste - Ville du Mexique.
- IV. Un onze qui joue dans le treize - Se la coule douce dans pas mal de châteaux - Meurtrier en 2003.
- V. Portés à un haut degré - Langue du groupe thaï.
- VI. Donne du crédit - Mont dans les Pyrénées - Marque un but.
- VII. Deux au ciel - Lacet.
- VIII. Accepte l'invitation - Entretien.
- IX. On aime bien ses ponts - Non dit, ou seulement aux amis - Dose dangereuse.
- X. Se met à table - Sécurité sociale anglaise.
- XI. Spécialité de Mr Propre - Petit bateau.
- XII. Sont vraiment surpris.

Verticalement.

- 1. Habit clownesque.
- 2. Contraction - Mot à gille - Finit dernier.
- 3. Protection du globe - A le culte du moi.
- 4. Travailler une flûte - A la fin du jour - Manche de tennis ratée.
- 5. Plantes des marais.
- 6. Peut désigner une matière - Vas jusqu'au bout - C'est à toi.
- 7. A des oursins dans les poches - Périodes - Après l'URSS.
- 8. Ses feuilles fournissent une résine amère - Se permet.
- 9. Fin de partie - Un Baba - Vieux supplice.
- 10. A l'envers : Pique-assiette.
- 11. Pour le temps universel - Peut sortir avec un marteau - Collège anglais.
- 12. Quand la revue plaît.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I	G	A	S	T	E	R	O	P	O	D	E
II	A	M	E	U	T	E	R		F	A	C
III	Z	U	T		O	S	S	I	F	I	A
IV	O	S	S	E	U	S	E	S		S	I
V	U	E		T	R	U	C	S			L
VI	I	G	U	A	N	E		O	R	A	L
VII	L	U	T	T	E	R	A	S		L	E
VIII	L	E	E		A		C		A	L	U
IX	A	U	S	C	U	L	T	E	R	A	S
X	I	L		L		A	E	R	E		E
XI	T	E	L	E	V	I	S	E	U	R	S

Grilles de sudoku

Facile

	4			8		9		
		1			5	2	8	
2		9			4		6	
	1		7		3	6		
		3	4		9			
	2	6	1			7		
1	4			6			5	
9	6	2		3				
	8	4				3		

Moyen

							9	2
	4	9	8	2				5
		8	9			7		
		2	4				1	8
3								4
	8	6			2	5		
		3			7	4		
2				6	5	3	7	
5	7							

Difficile

					1	3		
		8				9	4	
	6		5		2			
	6		2		7	4		
2							6	
		5	3		1	7		
		1		7		8		
3	5				8			
8	7							

Expert

	3		5					
1		8		6				
		7		8	1		3	
	8					6		7
6								5
2	4						8	
	4		1	2		7		
				7		5		3
					5		2	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	5	9	4	3	6	1	7	2
4	2	7	5	9	1	6	3	8
6	3	1	2	7	8	5	9	4
5	7	4	9	1	2	8	6	3
9	8	2	3	6	5	7	4	1
3	1	6	7	8	4	2	5	9
1	4	5	6	2	9	3	8	7
7	9	8	1	5	3	4	2	6
2	6	3	8	4	7	9	1	5

Moyen

4	5	1	9	2	3	8	6	7
2	9	6	1	7	8	3	5	4
3	8	7	5	6	4	2	1	9
8	7	3	6	9	2	1	4	5
1	6	5	4	3	7	9	2	8
9	2	4	8	1	5	6	7	3
6	1	8	7	5	9	4	3	2
5	4	2	3	8	6	7	9	1
7	3	9	2	4	1	5	8	6

Difficile

1	5	7	8	2	3	4	6	9
9	8	6	4	1	7	5	2	3
2	4	3	9	5	6	1	8	7
6	3	9	5	8	4	7	1	2
8	7	4	1	6	2	9	3	5
5	1	2	7	3	9	8	4	6
4	6	5	2	7	8	3	9	1
3	9	1	6	4	5	2	7	8
7	2	8	3	9	1	6	5	4

Expert

1	2	6	4	9	3	8	7	5
7	9	3	8	5	2	1	4	6
4	8	5	7	6	1	3	9	2
2	7	9	3	1	5	4	6	8
6	1	4	9	7	8	5	2	3
3	5	8	6	2	4	7	1	9
5	4	7	2	3	6	9	8	1
8	3	2	1	4	9	6	5	7
9	6	1	5	8	7	2	3	4

Un vrai tatouage qui disparaît au bout d'un an ? Le pari d'une start-up new-yorkaise

Entre la marque indélébile et les décalcomanies, une start-up new-yorkaise propose une alternative, un tatouage éphémère qui disparaît au bout d'un an environ, et ambitionne d'ouvrir le marché à une nouvelle clientèle.

Abigail Glasgow a choisi. Cette fois, ce sera un "m", première lettre du prénom de son fiancé, tatoué sur l'avant-bras. Un choix risqué ? "Ça va disparaître, donc je ne m'inquiète pas trop", dit-elle, le regard malicieux.

Après six années de développement, la jeune société Ephemeral a trouvé la formule d'une encre composée de polymères biodégradables, qui se dissout naturellement entre 9 et 15 mois après injection selon le même procédé qu'un tatouage classique.

Alors étudiant à l'université NYU, Josh Sakhai, l'un des trois co-fondateurs d'Ephemeral, voulait un tatouage permanent. Mais "j'avais peur de m'engager", se souvient ce fils d'une famille d'origine iranienne, laquelle ne goûtait pas vraiment le tatouage.

Lui est alors venue l'idée d'un tatouage temporaire et d'une encre évanescence, qui a nécessité 50 formulations successives, dont Josh Sakhai a testé un certain nombre sur lui-même.

Le tout élaboré en interne dans le laboratoire maison, à Milford (Connecticut), en collabora-

tion avec des dermatologues, uniquement à partir de composants déjà autorisés pour d'autres produits par le régulateur américain, la Food and Drug Administration (FDA).

Pas de brouillage ou de dilution avec le temps, comme pour certains tatouages permanents, assure Josh Sakhai. Les lignes restent nettes et le dessin s'estompe uniformément, comme en témoignent des exemples sur ses bras.

Pour l'instant, seul le noir est disponible, mais d'autres couleurs pourraient un jour enrichir la palette.

Dans plusieurs régions du monde, particulièrement en Asie, des tatoueurs amateurs proposent, depuis quelques années, des tatouages présentés comme "semi-permanents", grâce, selon leurs promoteurs, à de l'encre "végétale" et une moindre pénétration de l'aiguille.

En pratique, ces tatouages, à la technique très approximative, se dégradent mais ne disparaissent pas complètement et occasionnent souvent des lésions, au point que plusieurs tatoueurs professionnels ont tiré la sonnette d'alarme.

"Cobaye", comme il se décrit en plaisantant, Josh Sakhai désigne sur ses bras plusieurs emplacements où se trouvaient, selon lui, des tatouages aujourd'hui invisibles.

Sa propre mère vient de fran-

chir le pas deux heures plus tôt et s'est fait tatouer trois papillons dans le salon Ephemeral, ouvert fin mars dans le quartier "bobo" de Williamsburg, à Brooklyn.

"Nous rendons possible le tatouage pour toute une nouvelle clientèle qui n'aurait pas voulu d'un tatouage permanent", expose Josh Sakhai, pour qui cette nouvelle technique ne concurrence pas le tatouage traditionnel.

Le tatouage éphémère, qui coûte entre 175 et 450 dollars chez Ephemeral, peut devenir une porte d'entrée vers un marquage permanent, selon le jeune entrepreneur. "Cela élargit les possibilités pour la communauté du tatouage traditionnel."

Ephemeral n'a d'ailleurs recruté que des tatoueurs venus de l'univers du permanent, dont Marissa Boulay, qui inscrit au dermatographe (la machine à tatouer) le fameux "m" sur l'avant-bras d'Abigail, qui arbore également des tatouages permanents.

"Je peux m'amuser un peu plus", glisse Abigail, "je peux décider dans l'instant" du dessin ou de l'emplacement. Pour elle, c'est aussi l'occasion de tester cette petite fleur qu'elle envisage de se faire tatouer définitivement, plus tard.

"Beaucoup de gens pensent que nous sommes en train de changer la culture" du tatouage, dit-elle, même si elle ne partage



pas cet avis.

Autrefois territoire des "rebelles", voire marginaux, symbole de radicalité, le tatouage s'est démocratisé depuis 20 ans, au point d'être désormais répandu chez les "millennials".

Quelque 40% des 18-34 ans ont au moins un tatouage, selon une étude réalisée en 2019 aux Etats-Unis par l'institut Nielsen.

"On n'essaye pas de changer

quoi que ce soit", affirme Marissa Boulay, qui s'est formée seule au tatouage et le pratique depuis 11 ans. "Nous ne faisons qu'accompagner ces changements en cours." "L'essence du tatouage, c'est un mode d'expression et un art", souligne la jeune femme de 29 ans dont le corps est couvert de dessins permanents. "Nous essayons simplement de le rendre plus accessible".

Citations

Le comble de l'optimisme, c'est de rentrer dans un grand restaurant et compter sur la perle qu'on trouvera dans une huître pour payer la note.

Tristan Bernard

Expérience: nom dont les hommes baptisent leurs erreurs.

Oscar Wilde

Il y a des femmes dont l'infidélité est le seul lien qui les attache encore à leur mari.

Sacha Guitry

Apprendre à mourir ! Et pourquoi donc ? On y réussit très bien la première fois !

Chamfort

Une étude pour préparer la découverte de l'espace interstellaire



Une étude financée par la Nasa prépare le lancement d'une sonde pour étudier la bulle protectrice qu'apporte le soleil au système solaire et explorer ensuite l'espace interstellaire qui s'étend au-delà, selon des présentations scientifiques effectuées lundi.

La "Sonde interstellaire ira dans l'espace interstellaire local, qui est inconnu, et que l'humanité n'a jamais encore atteint", a dit dans un communiqué Elena Provornikova, une

des responsables du Laboratoire de physique appliquée de l'Université Johns Hopkins, qui mène l'étude.

Cette zone s'étend bien au-delà de l'héliosphère, la bulle protectrice de particules et de champs magnétiques créés par le Soleil, contre laquelle échouent les particules hautement énergétiques des rayons venant du cosmos.

Elle a été franchie par seulement deux sondes, Voyager 1 et Voyager 2, en 2011 et 2018, après un voyage

de plusieurs dizaines d'années. Mais les deux jumelles, qui n'étaient pas destinées initialement à s'engager dans un tel périple, arrivent en bout de course.

La sonde imaginée par le Johns Hopkins, avec la bénédiction de la Nasa, est à la mesure de l'enjeu.

Sa batterie d'instruments permettra d'étudier les mécanismes gouvernant l'héliosphère, et notamment l'activité solaire et le milieu interstellaire.


Les scientifiques en charge de l'étude, qui envisagent un départ dans les années 2030, prévoient que l'engin puisse voyager à plus de 130.000 km/h, selon une présentation de Pontus Brandt, responsable scientifique du laboratoire de Johns Hopkins.

Avec une vitesse du double de Voyager 1, il atteindrait la limite de l'héliosphère en seize ans. Avant de s'enfoncer dans le vide interstellaire jusqu'à plus de 150 milliards de kilomètres de la planète bleue.

10	T24055/33	17396	1694.6	208.4	--	أولاد عزوز	المملكة المغربية وزارة الداخلية جهة الدار البيضاء-عسقلات إقليم التناصير جماعة أولاد عزوز مديرية المصالح الجماعية
11	R1734/33	7418	612.4	51.6	-	أولاد عزوز	
12	R1829/33	7808	725.5	106.5	-	أولاد عزوز	
15	R2918/33	5278	765.2	711.48	-	أولاد عزوز	
16	R4797/63	2936	266.2	21.8	-	أولاد عزوز	
17	R4799/63	2932	266.2	16.8	-	أولاد عزوز	إعلان عن وضع ونشر مشروع مقرر التخلي يعان أنه من المنفعة العامة توسيع وتنشئة الطريق الإقليمية رقم 3003 الرابط بين الطريق الوطنية رقم 1 والطريق الجهوية رقم 320 ما بين النقطة الكيلو مترية 3+300 والنقطة الكيلو مترية 9+300 التابعة
18	R4804/63	2926	266.2	18.8	-	أولاد عزوز	لجماعة أولاد عزوز وبالتخلي عن ملكية الطرقات اللازمة لهذه القافية (القيم التناصير) طيلة مدة شهرين من التاريخ الذي يوافق تاريخ نشر مشروع منح نصح أسفله في الجريدة الرسمية يوجد ملف البحث والسجل المعد لتكوين الملاحظات والتصريحات رهن إشارة العموم بمقر جماعة أولاد عزوز خلال أوقات العمل
19	R4800/63	2940	264.5	23.5	-	أولاد عزوز	مشروع مقرر مشروع مقرر التخلي يعان أنه من المنفعة العامة
20	R4823/63	2925	265.9	26.1	-	أولاد عزوز	توسيع وتنشئة الطريق الإقليمية رقم 3003 الرابط بين الطريق الوطنية رقم 1 والطريق الجهوية رقم 320 ما بين النقطة الكيلو مترية 3+300 والنقطة الكيلو مترية 9+300 التابعة
21	R4803/63	3005	272.3	21.7	-	أولاد عزوز	لجماعة أولاد عزوز وبالتخلي عن ملكية الطرقات اللازمة لهذه القافية (القيم التناصير)
22	IF64/13	5177	411.5	7.5	-	أولاد عزوز	
23	IF65/13	7688	350.1	72.9	-	أولاد عزوز	إن رئيس مجلس جماعة أولاد عزوز بناء على الظهور الشريف رقم 1.15.85 الصادر في 20 من رمضان 1436 هجرية (07 يوليوز 2015) بتطبيق القانون رقم 113.14 المتعلق بالجماعات. بناء على القانون رقم 90/12 المتعلق بالتصوير الصادر بتطبيقه الظهور الشريف رقم 1.92.31 المؤرخ في 15 من ذي الحجة 1422 هـ موافق 17 يوليوز 1992. بناء على المرسوم رقم 2.92.832 الصادر في 27 ربيع الآخر 1414 هـ الموافق 14 أكتوبر 1993 بتطبيق القانون رقم 90/12 المتعلق بالجماعات.
28	R2139/33(11)	7273	670.1	449.9	-	أولاد عزوز	بناء على مرسوم تصميم تهيئة جماعة أولاد عزوز رقم 2.14.611 الصادر في 12 شتنبر 2014 . و تطبيق أحكام القانون رقم 7/81 المتعلق بنزع الملكية لأجل المنفعة العامة وبالاتحاد الموطن الصادر بتطبيقه الظهور الشريف رقم 1.81.254 المؤرخ في 11 رجب 1402 (06 ماي 1982). - و تطبيقاً للمرسوم رقم 2.82.382 الصادر في 02 رجب 1403 هجرية (16 ابريل 1983) في شأن تطبيق القانون رقم 7/81 المتعلق بالجماعات. و بناء على مقرر مجلس جماعة أولاد عزوز المتخذ خلال دورته العادية المنعقدة بتاريخ 07 فبراير 2018 والقبضي بالمصادقة على استصدار قرارات التصريف على جنيات الطريق الإقليمية رقم 3003 عرضها 50 متر.
30	T28534/33	10056	1857.3	446.7	-	أولاد عزوز	شركة مغرب باي ش م
32	T4674/33	160900	467.2	239.2	-	أولاد عزوز	الدهبي محمد زين العالين الدهبي حكيم بنت عبد الله اخوتها المريوح ادريس و اخوته سنان فاطمة فطومة بنت محبوب و اخوتها اعمر ادريس ميمي محمد
33	T28542/33	910	207.8	73.2	-	أولاد عزوز	بوشغل ابراهيم
34	R2827/33	3331	832.7	221.3	-	أولاد عزوز	
35	R3901/63	7679	480.2	188.2	-	أولاد عزوز	
36	R3902/63	8973	508.9	84.9	-	أولاد عزوز	
37	R2802/33	18063	741.4	331.6	-	أولاد عزوز	
39	T60216/C	12890	1103.2	547.8	-	أولاد عزوز	صغير رقية و اخوتها جنوي مصطفى و اخوته
43	T90826/C(VBCT)	8703	1744.7	1417.3	-	أولاد عزوز	سلامي احمد
46	T4674/33(p2)	160900	1130.1	543.9	-	أولاد عزوز	الدهبي محمد زين العالين و اخوته الدهبي حكيم بنت عبد الله و اخوتها الدهبي محمودة المريوح ادريس و اخوته سنان فاطمة فطومة بنت محبوب و اخوتها اعمر ادريس ميمي محمد
51	R.603/63	13540	2214	93	-	أولاد عزوز	
52	R.898/63	1741	126.1	62.9	-	أولاد عزوز	
54	T.47177C	162100	5681.6	5591.4	-	أولاد عزوز	الدولة المغربية-الملك الخاص-
56	T.36941C	19000	755.9	671.1	-	أولاد عزوز	السوسي بوزيان
58	T.40536/33	4764	882.7	401.3	-	أولاد عزوز	
62	T.7025C	28300	882.7	138.7	-	أولاد عزوز	الشركة المدنية العقارية-اداري-
65	R.5782D	33187	469.8	399.8	-	أولاد عزوز	
67	T.28506/33	91030	3697	3522	-	أولاد عزوز	
69	R.5782D2	15465	684.9	225.1	-	أولاد عزوز	
71	T.10816C	22140	2425.7	1803.3	-	أولاد عزوز	عظمن الزهرة عزوزي مصطفى و اخوته صديري محمد و اخوته البيصيري فاطمة اللوحي عبد الرحيم
72	T.34350C	75357	489.4	641.6	-	أولاد عزوز	
76	T.37311C	43737	326.2	61.8	-	أولاد عزوز	سيتي عز الدين الحرشي محمد ضمير الزهرة و اخوتها
88	T.37311C	43737	4446	2506	-	أولاد عزوز	سيتي عز الدين الحرشي محمد ضمير الزهرة و اخوتها
89	T.33299D	12250	1873	509	-	أولاد عزوز	
90	T.26457/33	28952	2907.9	786.1	-	أولاد عزوز	بو علي محمد و اخوته حجري فطومة بنت الحسن و اخوته حجار الحسن بن المولودي و اخوته مسعود رشيد بن بوشعيب و اخوته لترك محمد بن عبد الله و اخوته محمد خديجة بنت عباس غريب نادية و اخوتها قادم مينة خدي الترهامي حريم فاطمة و اخوها دلال ايوب ابن رشيد و اخوته
91	T.53594/33	3923	620.4	194.6	-	أولاد عزوز	اكوزول لحسن

رقم القطعة	الرقم العقاري أو المرجع العقاري الاصل	المساحة الإجمالية بالمتر المربع	المساحة المملوكة 10% بالمتر مربع	المساحة المعروضة بالمتر المربع	اسم المالك	جماعة
2	T.27492/C	106794	5747.2	2175.2	شركة اكاد سلا ش م م ذات شريك وحيد	عزوز
5	T.12826/C	78640	2800	1281	التبلي فاطمة و اخوته الرفاس اويحة بنت العربي قياح محمد بن احمد و اخوته أحمداني محمد بن بوشعيب و اخوته الدهبي مصطفى بن محمد و اخوته لمراحي فاطمة و اخوته الزين نور ارويس خديجة قسيمي خوج الكتاني الشريف الطبيب محمد غير المعطي شجاعي لطيفة خاخاي عبد الله بن التهامي صنوطي عيسى سالي فاطمة	عزوز
7	T.15963/C	168200	2632.9	2712.1	كرد الزداد بن احمد رويسي علي بن عزوز الدهبي فاطمة بنت بوشعيب الحيان حسن و اخوته دحاني اسماعيل رزمني عبد المجيد جوهري عبد اللطيف الغايي ابي الازهر عبد الكريم لعريش علي بن ميلودة ميري فاطمة الزهراء اروسي جميلة و اخوتها بنونن الزيد خاني عبد الكريم ازيني فوزية عزال محمد و اخوته اوزين نعيمة بوينا جميلة بنت محمد التاب احمد و اخوته بن الصغير مناه بنت محمد الملاوي الشيبية لومو عبد الله	عزوز
9	T15798/C(G)	104240	3303.1	598.1	زيد عبد العزيز و اخوته حظوي الشيبية زيدان خديجة زيد محمد بن ناصر و اخوته امزيل رقية زيد المولودية بنت محمد و اخوتها الزيد فواد بن ميلود و اخوته زيد شيماء و اخوتها حرمة فاطمة زيد رضوي بن الحسن و اخوته ضيف الله اريحة نصري نادية مصمصار الخودة الزيد فتيحة بنت عامر و اخوته لهلال حادة عدي مينة	عزوز

المفصل الثالث
يعهد إلى رئيس جماعة أولاد عزوز بتنفيذ ما جاء في هذا القرار الذي ينشر بالجريدة الرسمية.


 Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle,
 De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation
 Région de Marrakech-Safi
 Direction provinciale de Chichaoua

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° : 11/2021/CHINV
« Séance publique »**

Le 01 juin 2021 à 10:00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'estimation	Montant du cautionnement provisoire	Réservé aux PME aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs
01	les travaux d'extension du lycée qualifiant IBN ROCHD relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF-MS	766 671,60 DHS (sept cent soixante-six mille six cent soixante et onze dirhams 60 centimes)	12 000,00 DHS (douze mille dirhams)	OUI
02	les travaux d'extension du lycée qualifiant EL KHAOUARIZMI relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF-MS	673 878,12 DHS (six cent soixante-treize mille huit cent soixante-dix-huit dirhams 12 centimes)	10 000,00 DHS (dix mille dirhams)	OUI
03	les travaux d'extension du lycée collégial IBN NAFISS relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF-MS	713 318,40 DHS (sept cent treize mille trois cent dix-huit dirhams 40 centimes)	11 000,00 DHS (onze mille dirhams)	NON

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N°4048/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 WILAYA REGION D'ARRAJELAJLET
 PROVINCE D'ERRACHIDIA

 COMMUNE D'ES SIFA
 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

**AVIS D'ORGANISATION
DES EXAMENS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
COMMUNE D'ES-SIFA**

Le Président de la Commune d'Es-sifa, avise qu'ils seront organisés des examens d'aptitude professionnelle au profit des fonctionnaires qui répondent aux conditions demandées à la date du jour des examens, conformément au décret n° 2.04.403 du 29 Choual 1426 (02 Décembre 2005) pour l'accès aux postes selon le tableau ci-dessous :

POSTES PROPOSÉS	GRADE CONCERNÉ	CONDITIONS EXIGÉES	NOMBRE DE POSTES	DATE D'EXAMEN	DERNIER DÉLAI DE CANDIDATURE
Adjoint Technique 2 ^{ème} Grade	Adjoint Technique 3 ^{ème} Grade	(06) Ans d'ancienneté dans le cadre d'Adjoint Technique 3 ^{ème} Grade	01	29 Mai 2021	26 Mai 2021

Le Concours porteras sur :


A - Examen écrit :

Matières	Grade	Durée	Coeff
-Sujet relatif aux fondions de l'intéressé et de l'administration concernée.	-Adjoint Technique 2 ^{ème} Grade	3h	3

B - Examen oral pour les candidats admis à l'écrit:

Matières	Durée	Coeff
-Entretien dans la spécialité du secteur concerné et les attributions du candidat et ses capacités d'exercer les tâches afférentes au cadre dont il est examiné.	Entre 15 et 30 mn	2

N°4049/PA

Royaume du Maroc

 Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle,
 L'enseignement supérieure et la recherche scientifique
 Académie régionale d'éducation et de formation
 Marrakech-Safi
 Direction provinciale de Safi

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS N° : 01/S/2021

Le 06/06/2021 à 11h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de SAFI MENFPESRS relevant de l'AREF Marrakech-Safi, Rue Dimachk n°1 SAFI, à l'ouverture des plis de l'appel d'offre sur offres de prix relatif aux Etudes Techniques et Le Suivi Tous Corps d'état des Travaux d'extension des salles de classe aux Communes territoriales en trois lots séparés comme suit :

Lots n°	Objet	Estimation des études du maître d'ouvrage de Dirhams TTC
Lot n° 1	Les Etudes Techniques et Le Suivi Tous Corps d'état des Travaux d'extension de dix Neuf (19) salles de classe aux Communes territoriales Suivants : (01) à la Commune territoriale Bougedra, (01) à la Commune territoriale El Beddouza, (03) à la Commune territoriale El Ghiata, (02) à la Commune territoriale Ibara, (02) à la Commune territoriale Laamamra, (01) à la Commune territoriale Labkhati, (01) à la Commune territoriale Lamaachate, (03) à la Commune territoriale Lamrasla, (02) à la Commune territoriale Moul El Bergui, (02) à la Commune territoriale Nagga, (01) à la Commune territoriale Sidi Ettijj, province de SAFI	57 000,00 (Cinquante Sept Mille Dirhams TTC)
Lot n° 2	Les Etudes Techniques et Le Suivi Tous Corps d'état des Travaux d'extension de deux (02) Salles de classe d'enseignement général, deux (02) Salles spécialisées au Lycée Collégial Ibn Hazm à la commune territoriale LAAMAMRA, province de SAFI	14 400,00 (Quatorze Mille Quatre Cent Dirhams TTC)
Lot n° 3	Les Etudes Techniques et Le Suivi Tous Corps d'état des Travaux d'extension de deux (02) Salle d'enseignement général, deux (02) Salles spécialisées au LYCEE COLLEGIAL AL BOUHTOURI à la commune territoriale Sidi Ettijj, province de SAFI	14 400,00 (Quatorze Mille Quatre Cent Dirhams TTC)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale de Safi, Service Constructions, Equipements et Patrimoine, Bd Ibn Tountert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception auprès Service Constructions, Equipements et Patrimoine, direction provinciale de Safi.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

* Pour les entreprises installées au Maroc : Les certificats d'agrément, domaine d'activité : **D14, D15, et D16** délivrés par le Ministère de l'Équipement instauré par le Décret n° 2-98-984 du 4 hijja 1479 (22/3/1999) et l'arrêté du ministre de l'équipement et du transport n° 2053-13 du 19 chaabane 1434 (26 juin 2013)

* Pour les entreprises non installées au Maroc : Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation

N°4050/PA

ROYAUME DU MAROC

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,
 L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEURE ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
 MARRAKECH-SAFI
 DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS N° : 02/S/2021

Le 10/06/2021 à 10 H, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de SAFI MENFPESRS relevant de l'AREF Marrakech-Safi, Rue Dimachk n°1 SAFI, à l'ouverture des plis de l'appel d'offre sur offres de prix relatif aux études géotechnique des sols de fondation et la réception des fonds de fouilles et le contrôle de la qualité des matériaux et le Suivi des Travaux de construction Travaux de Construction de L'école Communautaire AL-INBIATH à La Commune Territoriale Khatazakane, Province de SAFI

Estimation des études du maître d'ouvrage de Dirhams TTC: 79 750,00 Dirhams TTC (Soixante Dix Neuf Mille Sept Cent Cinquante Dirhams TTC)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale de Safi, Service de Construction, Equipements et Patrimoine, Rue Dimachk n°1 SAFI. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception auprès de la direction provinciale de Safi.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. Pour le dossier technique les concurrents doivent produire :

Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de classification et de qualification

Nouveau système
Activité EG : Études géotechniques
Qualification EG.1 : Études géotechniques des bâtiments courants
Catégorie : 4
Et
Activité CQ : Contrôle de qualité.
Qualification CQ.1 : Contrôle des travaux de bâtiments courants
Catégorie : 4

Pour les entreprises non installées au Maroc ; elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N°4051/PA

« FRATERIS INVEST » S.A.R.L.
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 10.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL :CHEZ BUSINESS CENTER WORK, 7RESIDENCE RAMI, RUE SEBTA, 2E ETAGE BUREAU 8 CASABLANCA
STATUTS REFOUNDUS ET MIS A JOUR
I - En date du 11/02/2021, l'assemblée générale décide de refondre et de mettre à jour les statuts de la société FRATERIS INVEST S.A.R.L, en y incluant toutes les modifications statutaires intervenues à ce jour, en adoptant dans leur intégralité les nouveaux statuts tels qu'ils sont annexés au présent procès-verbal.
II – Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 26/04/2021, sous le numéro 775810.
POUR EXTRAIT ET MENTION LE GERANT

N° 4056/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ et de L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES
REHABILITATION DES COLONNES MONTANTES DU RESERVOIR SURELEVÉ R1000 M3 DE LA STATION DE TRAITEMENT TAWERTA A LA VILLE DE DAKHLA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N° 01/DRS/AM8/2/2021 à Lot unique

Séance publique
La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise au Quartier administratif AV de la MECQUE à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : La Réhabilitation des colonnes montantes du réservoir surélevé R1000 m3 de la station de traitement TAWERTA à la ville de Dakhla.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
L'estimation du coût des prestations s'élève à 2.500.000,00 DH TTC.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 25.000,000DH ou son équivalent en devise librement convertible.
Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE Branche Eau. Adresse : Quartier administratif, AV de La Mecque Laâyoune - Tél : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61/62.
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes-

vant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.
L'ouverture publique des plis aura lieu le 31/05/2021 à 10h00 au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes sise au Quartier administratif, AV de la Mecque-Laâyoune. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Divisions Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier administratif, AV de la Mecque -Laâyoune. Fax : 05 28 89 24 93 - Email : stalha@onee.ma ; hmoussaoui@onee.ma.
Les demandes d'éclaircissements peuvent être également formulées sur le portail des marchés publics. Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).
N° 4057/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
CONSEIL PROVINCIAL DE YOUSOUFIA

AVIS MODIFICATIF

Le Président du Conseil Provincial de Youssoufia porte à la connaissance des concurrents qu'une modification aura lieu au niveau de l'appel d'offre ouvert n°01/AOO/CPY/2021 relatif aux Travaux de creusement de 3 forages équipés de 3 pompes à eau avec construction de 3 châteaux destinés à l'alimentation en eau potable aux douars : oulad ben lahsen / ct lakhoualka, elaaasla / ct jnaneboui et douar ouladalhamad / ct Ras El Aine Province de Youssoufia., et ce comme suit :

*modifier le numéro d'appel d'offre 01/AOO/CPY/2021 par 02/AOO/CPY/2021

Le reste sans changement

N°4054/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE OUARZAZATE
SG/DBM/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°08/INDH/2021

Le 08 Juin 2021 à 10h, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour **Les TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP À LA COMMUNE TERRITORIALE DE TARMIGTE, PROVINCE D'OUARZAZATE**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de **60.000,00dh** (Soixante Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **2.430.686,40** dhs (Deux Millions Quatre Cent Trente Mille Six Cent Quatre Vingt Six Dirhams 40Cts) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°

02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent.

-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre :

Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification de la façon suivante :

Classe	Secteur	Qualification
4	A	A-2

Pour les concurrents non installés au Maroc doivent produire le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N°4055/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA

Avis d'annulation-
de l'A.O.O N°15/2021/BP

Le Président du Conseil Provincial d'El Jadida porte à la connaissance des sociétés intéressés, que l'appel d'offres ouvert n°15/2021/BP du 07/05/2021 à 10 H:00, relatif à : **RAVAUX D'AMENAGEMENT DE VOIRIES AU CENTRE DE LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI ALI BEN HAMDOUCHE PROVINCE D'EL JADIDA.** est annulé.

N°4052/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA

Avis d'annulation-
de l'A.O.O N°16/2021/BP

Le Président du Conseil Provincial d'El Jadida porte à la connaissance des sociétés intéressés, que l'appel d'offres ouvert n°16/2021/BP du 05/05/2021 à 10 H:00, relatif à : **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU CENTRE BIR JDID SUR LA ROUTE NATIONNALE N°1 COTE CASABLANCA SUR UNE LINAIRE DE ≈0,613 KM A LA PROVINCE D'EL JADIDA** est annulé.

N°4053/PA

STE SALAFEG S.A.R.L.
Travaux de comptabilité
Bd Med Bouziane, Imm.
Farhatayne 15
Etage 1, N° 3 Casablanca
Tél/Fax : 05-22-56-70-52
Constitution de la société
«Chawiyia Sakane»
S.A.R.L. (A.U)

Suivant un acte sous seing
privé établi à Casablanca le
15 mars 2021, il a été établi
les statuts d'une société à
responsabilité limitée d'asso-
cié unique dont les caracté-
ristiques sont les suivantes :

- Dénomination : «Chawiyia Sakane» S.A.R.L. (A.U)
- Objet social : La société a pour objet au Maroc et à l'étranger :
- Promotion immobilière ;
- Travaux de construction ;
- Travaux de tous corps d'état ;
- Achats et ventes de matériaux de construction ;
- Import-export et négoce ;
- Et plus généralement, la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières ou financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou pouvant favoriser le développement de la société.

- Siège social : Lot Errahma Bloc U9 N° 115/4 Etage 2 Municipalité Dar Bouazza Casablanca

- Capital social : Le capital social s'élève à cent mille (100.000,00) dirhams. Il est divisé en mille (1000) parts sociales de cent (100,00) dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées à l'associé unique, à savoir :

- Monsieur Abdeslam Touil : 1000 parts
- Durée : 99 années
- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre.
- Gérance : La société est gérée par l'associé unique Monsieur Abdeslam Touil.
- Signature : La société sera engagée par la signature du gérant unique : Monsieur Abdeslam Touil.

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le 29-04-2021 sous le N° 776297, la société a été immatriculée au registre de commerce sous le N° 500923.

N° 4195/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taroudannt
Cercle Ouled Teima
Caïdat Ouled Mhalla
Commune Lakhnafif
Avis d'appel d'offres ouvert n°01/B.C/2021

Le 31 mai 2021 à 10h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune Lakhnafif à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Travaux d'alimentation en eau potable : Equipement de deux points d'eau par système d'énergie solaire à la commune Lakhnafif PR. Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du président de la commune Lakhnafif, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés public www.marches-publics.gov.ma

Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de 10.000,00 DH (dix mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent trois mille six cent soixante DH (303.660,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune Lakhnafif ; Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit transmettre l'offre au maître d'ouvrage par voie électronique au portail des marchés publics www.marches-publics.gov.ma

Les échantillons, catalogues, prospectus ou fiches techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au plus tard le 28 mai 2021 avant 16h30mn.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 4059/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
MARRAKECH-SAFI
DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS N° : 03/S/2021
Le 10/06/2021 à 11h , il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de SAFI MENFPESRS relevant de l'AREF Marrakech-Safi, Rue Dimachk n°1 SAFI , l'ouverture des plis de l'appel d'offre sur offres de prix relatif aux Etudes Techniques et Le Suivi Tous Corps d'état des Travaux de Construction de L'école Communautaire AL-INBIATH à La Commune Territoriale Khatazakane , Province de SAFI

Estimation des études du maître d'ouvrage de Dirhams TTC : 111 642,00 (Cent Onze Mille Six Cent Quarante Deux Dirhams TTC)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale de Safi, Service Constructions, Equipements et Patrimoine, Rue Dimachk n°1 Safi.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marches-publics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception Auprès Service Constructions, Equipements et Patrimoine, direction provinciale de Safi - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marches-publics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

* Pour les entreprises installées au Maroc : Les certificats d'agrément, domaine d'activité : D14, D15, et D16 délivrés par le Ministère de l'Equipement instauré par le Décret n° 2-98-984 du 4 hijja 1479 (22/3/1999) et l'arrêté du ministre de l'équipement et du transport n° 2053-13 du 19 chaabane 1434 (26 juin 2013)

* Pour les entreprises non installées au Maroc : Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation

N° 4060/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
MARRAKECH-SAFI
DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS N° : 04/S/2021
Le 10/06/2021 à 14h , il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de SAFI MENFPESRS relevant de l'AREF Marrakech-Safi, Rue Dimachk n°1 SAFI , l'ouverture des plis de l'appel d'offre sur offres de prix relatif aux Contrôles Techniques des Etudes et Le Suivi Tous Corps d'état des Travaux de construction de l'école Communautaire AL-INBIATH à La Commune Territoriale Khatazakane , Province de SAFI

Estimation des études du maître d'ouvrage de Dirhams TTC : 111 642,00 (Cent Onze Mille Six Cent Quarante Deux Dirhams TTC)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale de Safi, Service Constructions, Equipements et Patrimoine, Rue Dimachk n°1 Safi.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marches-publics.gov.ma

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS N° : 04/S/2021

Le 10/06/2021 à 14h , il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de SAFI MENFPESRS relevant de l'AREF Marrakech-Safi, Rue Dimachk n°1 SAFI , l'ouverture des plis de l'appel d'offre sur offres de prix relatif aux Contrôles Techniques des Etudes et Le Suivi Tous Corps d'état des Travaux de construction de l'école Communautaire AL-INBIATH à La Commune Territoriale Khatazakane , Province de SAFI

Estimation des études du maître d'ouvrage de Dirhams TTC : 111 642,00 (Cent Onze Mille Six Cent Quarante Deux Dirhams TTC)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale de Safi, Service Constructions, Equipements et Patrimoine, Rue Dimachk n°1 Safi.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marches-publics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale de SAFI

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés publics « www.marches-publics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 4061/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts

Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud à Laayoune Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essmara

AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE RELATIF A AOO N° 18/2021/DPEFLCD/ES - SEANCE PUBLIQUE - Le 31 /05/2021 à 11h00min, il sera procédé dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essmara, Province d'Essmara.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré du bureau de comptabilité et des marchés de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essmara, commune territoriale d'Essmara, Province d'Essmara.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Quatre Cent quatre vingt dix Mille dirhams (490.000,00 Dh).

Le contenu et la présentation des dossiers de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2- 12- 349 du 8 Jourmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatifs aux marchés publics.

Les architectes peuvent : - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à

l'adresse suivant : Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essmara BP 198 Essmara

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de comptabilité et des marchés de la direction précitée ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par courrier électronique via le portail des marchés publics (soumission électronique). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation architecturale.

N° 4062/PA

CONSTITUTION « STOCKHOLM MIMA TRANS» RC N° 27933

I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 15/04/2021 à Mohammedia, il a été établi les statuts de la société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Objet : -Transport de Bagages Non Compagnie.- Transport national et international

-Transport de personnels-Transport de marchandise pour le compte d'autrui
Dénomination : STOCKHOLM MIMA TRANS SARL
Siège : Bd SEBTA LOT AMAL RESIDENCE SEBTA IMM B MAGASIN N°1 MOHAMMEDIA.
Durée : 99 ans.
Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisés en 1000 parts de 100.00 DHS chacune répartie comme suite :

- Mr. BOUNAGUI AHMED : 500 parts.
- Mr. SDIRATÉ HICHAM : 500 parts.
- Gérance : M. BOUNAGUI AHMED et - M. SDIRATÉ HICHAM, cogérants pour une durée illimitée.

Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.
Bénéfice : 5% à la réserve légale, le solde est attribué aux parts.

II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal premier instance de Mohammedia. Sous le n° 1023.

N° 4063/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
15/DRPJ/ANP/2021

AVIS RECTIFICATIF

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N° 15/DRPJ/ANP/2021 relatif à :

ACQUISITION DES EQUIPEMENTS SOCIAUX POUR LA DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA

qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

* Le montant de l'estimation TTC pour le Lot 1 est de :	165 120,00	soit en lettres : CENT SOIXANTE CINQ MILLE CENT VINGT DIRHAMS	TTC
* Le montant de l'estimation TTC pour le Lot 2 est de :	222 360,00	soit en lettres : DEUX CENT VINGT DEUX MILLE TROIS CENT SOIXANTE DIRHAMS	TTC

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés- au km 22 route de Oualidia -El Jadida -Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N°4058/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE
SKHIRATE-TEMARA
DIVISION BUDGET
ET MARCHE
SERVICE MARCHES
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 1/2021

Le 28 Mai 2021 à 10 H, il sera procédé dans la salle de réunion secrétariat général de la Préfecture de Skhirate-Témara à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour : Consultation architecturale Pour Etude Et Suivi Des Travaux De construction De Trois Unités PRESCOLAIRE A SEBBAH ET SIDI YAHYA ZAIR.

Les dossiers de la consultation architecturale peuvent être retirés auprès de : bureau du service des marchés de la préfecture de Skhirate-Témara il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état (www.marchespublics.gov.ma).

Le prix d'acquisition des plans est : 45 Dhs (Quarante Cinq dirhams) Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Cinq Cent Quatre Vingt Mille Dirhams (584 000,00 Dhs) HT.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent : - soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la préfecture Skhirate Témara ; - soit les remettre au Président du jury de la consultation au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer via le portail des marchés de l'état (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'article 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

-Une visite des lieux sera organisée le 19 Mai à 11 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation architecturale.

N° 4064/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT,
DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE
ET DE L'EAU
DE BENSILIMANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 9/2021

Le 01/06/2021 à 10 heures, il

sera procédé, en séance publique, dans la salle de réunion à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de BENSILIMANE, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

Étude de construction de la voie de contournement de la ville de BENSILIMANE sur une longueur de 10 Km
MISSION I : ETUDES TOPOGRAPHIQUES - - MISSION II : ETUDE ROUTIERE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du bureau des marchés de la DPETLE de Benslimane, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de Public : www.marchespublics.ma

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (4.200,00) Quatre mille deux cents dirhams.

* L'estimation des coûts des prestations est fixée à : (296.880,00) Deux cent quatre-vingt-seize mille huit cent quatre-vingt dirhams et zéro centimes TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

* Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la DPETLE de Benslimane ; - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité, - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique.

* La liste des pièces justificatives que tout concurrent doit fournir est prévue à l'article 4 du règlement de la consultation.

1- Un dossier technique comprenant : 2-1- Pour les concurrents installés au Maroc :

a) Une copie certifiée conforme du certificat d'agrément D4 : Routes, autoroutes et Transport.

2.2- Pour les concurrents non installés au Maroc :

a) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;

b) Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'original, délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations similaires ont été exécutées, avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du ou (des) signataire(s) ;

N° 4065/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE

DE L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE
ET DE L'EAU
DE BENSILIMANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 14/2021

Le 01/06/2021 à 11 heures, il sera procédé, en séance publique, dans la salle de réunion à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de BENSILIMANE, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

Étude d'élargissement et de renforcement de la RP3325 du PK0+000 au PK11+000- Province de Benslimane Mission I : Etude topographique & Mission II : Etude routière

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du bureau des marchés de la DPETLE de Benslimane, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de Public : www.marchespublics.ma

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (2.600,00) Deux mille six cents dirhams.

* L'estimation des coûts des prestations est fixée à : (185.160,00) Cent quatre-vingt-cinq mille cent soixante dirhams et zéro centimes TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

* Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la DPETLE de Benslimane ; - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité, - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique.

* La liste des pièces justificatives que tout concurrent doit fournir est prévue à l'article 4 du règlement de la consultation.

1- Un dossier technique comprenant : 2-1- Pour les concurrents installés au Maroc :

a) Une copie certifiée conforme du certificat d'agrément D4 : Routes, autoroutes et Transport.

2.2- Pour les concurrents non installés au Maroc :

a) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;

b) Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'original, délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations similaires ont été exécutées, avec indication

de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du ou (des) signataire(s) ;

N° 4066/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture de Beni-Melal, Khenifra
Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°04/2021

Le Mardi 22 juin 2021 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet: ASSISTANCE TECHNIQUE COMPLEMENTAIRE A LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE D'AZILAL POUR L'ACHEVEMENT ET LA CLOTURE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL DES ZONES DE MONTAGNE (PDRZM) DE LA PROVINCE D'AZILAL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal, et il peut être également téléchargé à partir du Portail des marchés de l'Etat: WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: (50 000,00 Dhs) Cinq cent mille dirhams.

- L'estimation des coûts des prestations est fixé à la somme de: (2 736600,00 DH) Deux millions Sept Cent Trente Six Mille Six Cent Dirhams TTC.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : • Soit contre récépissé au Bureau des Marchés de la DPA d'Azilal ; • Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception à la DPA d'Azilal ; • Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics ; • Soit remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance.

Conformément aux dispositions du décret n° 2.98.984 du 22 mars 1999, les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine des études agricoles (D9) et études générales (D13).

Pour les concurrents non installés au Maroc, ils doivent produire le dossier technique tel que prévu dans le règlement de consultation

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 4067/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION FES MEKNESS
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE D'AKNOUL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° :04/C.A/2021

Le lundi 10 juin 2021 à 10 HEURE, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Monsieur le Président de la Commune d'Aknoul, Province de TAZA, à l'ouverture des plis relatif à l'affermage du souk hebdomadaire TOUTALAE AKNOUL à la commune d'AKNOUL ; Province de TAZA.

- Le dossier peut être retiré au bureau des marchés à la commune, il peut également être téléchargé, à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

- Le dossier d'appel d'offre peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10.000,00. Dirhams.

- l'estimation établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de 120 000,00 dhs (Cent vingt Mille Dirhams 00 cts)

- Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 - 29 et 31 du décret n° 2.12.349 précité.

Les concurrents peuvent également soumissionner électroniquement à partir du portail des marchés publics de l'Etat (www.marchespublic.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N.B : Les photocopies des documents doivent être certifiées conformes à l'original.

N° 4068/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU TENSIF
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT -

N°32/DR2/2021

à Lot unique
La Direction Régionale du Tensif de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne le Renouvellement et l'entretien des équipements hydromécaniques au niveau des centres de l'AM2/4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs. L'estimation du coût des

prestations s'élève à 1 200 000,00 DH TTC
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 12 000,00 DH

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensif de l'ONEE - Branche Eau, sise à Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensif de l'ONEE - Branche Eau, sise à Marrakech avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 03 juin 2021 à 09 :30 heures à la Direction Régionale du Tensif de l'ONEE - Branche Eau. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Toute demande d'éclaircissement doit être formulée uniquement à travers le portail marocain des marchés publics

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 4069/PC

IDOHA BATIMENT
SARL AU

I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 12/04/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivants : Objet: - Entrepreneur de Travaux divers ou constructions - Exploitant de Carrières avec ou sans engins mécaniques - L'importation et l'exportation, de tous produits, matières, marchandises ou matériels. Dénomination : « IDOHA BATIMENT » *

Siège : RESIDENCE PRIMA OFFICE N 105 APPT 16 ETG 3 ANGLE 11 JANVIER ET MOSTAFA MAANI Casablanca. - Durée : 99 ans. - Capital : 2.000.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisés en 20.000 parts de 100,00 DHS toutes libérées partiellement à hauteur de 25%, répartie comme suite: Mme TOUKHAM HASNAA: 20.000 PARTS, - Gérance : La société gérée et administrée par: Mme TOUKHAM HASNAA pour une durée illimitée. - Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.

II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N° 776933 en date du 04/05/2021, RC N°501577.

N° 4070/PA

**CAFE WARDATE AFAK
"S.A.R.L à AU"
CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé enregistré à Marrakech le 14/04/2021 il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée unique ayant les caractéristiques suivantes :

- 1) Dénomination : Société CAFE WARDATE AFAK.
- 2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 dhs.
- 3) Siège social: LOT AFFAQ 1 1ER TRANCHE N°1048 SAADA MARRAKECH.
- 4) Objet : MILK-BAR OCCUPANT MOINS DE CINQ PERSONNES (EXPLOITANT UN) RESTAURATEUR A PRIX FIXE.
- 5) Gérance : Mr. AMROUR YOUSSEF est désigné gérant. De la dite société pour une durée illimitée.
- 6) Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Marrakech en date du 03/05/2021 sous le numéro 123626 RC N°114433.

N° 4071/PA

C.C.S.I sarl
Cabinet de consulting
et solution informatique
Tel : 0523287803

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/04/2021, il a été établi les statuts d'une SARL avec les caractéristiques suivantes :

Dénomination : STE SOLEIL AMJ s.a.r.l
Objet : Achat, vente, import, export et distribution de fruits, légumes, et tous produits dérivés ou similaires. Conditionnement, Emballage et Stockage de fruits, légumes, et tous produits dérivés ou similaires. Industrialisation de fruits, légumes, et tous produits dérivés ou similaires.
Siège sociale : 75 bd. Anfa angle Rue clos de Provence 9 ème étage Appt. B 108 - Casablanca - Maroc

- Capital social : Quatre-vingt-dix mille dirhams (90.000,00) divisé en neuf cent (900) parts sociales de cent dirhams (100.00) chacune, toutes souscrites en numéraire et libérées de la totalité.

Le capital social est réparti comme suit:
1- M Mohamed TAFFAH 300 Parts
2- M Abdelouahid ACHERNAN 300 Parts
3- M Jérémy,phillipe, Fabrice VERES 300 Parts

Gérance : M Mohamed TAFFAH, M Abdelouahid ACHERNAN et M Jérémy, phillipe, Fabrice VERES, des co-gérants pour une durée illimitée.

Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de première instance de casablanca 04/05/2021 sous le n° 16562.

N° 4072/PA

Monde service compta
Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique
TEL 0522658116 GSM 0678738632
CONSTITUTION
TRAVAUX AGRICOLE TALBO SARL au
Société à responsabilité limitée d'associe unique
Au capital de 100.000,00 dirhams
TP 33153095 : RC 501603

Aux termes d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 26 avril 2021, l'associé a décidé ce qui suit :

1- FORME JURIDIQUE : Société à responsabilité limitée d'associe unique qui sera régie par la loi et par les présents statuts.
2- OBJET SOCIAL : Gestion d'exploitation agricole
CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à 100.000,00 dh

3- DENOMINATION : TRAVAUX AGRICOLE TALBO
SIEGE SOCIAL : 64, RUE ABDELLAH EL MEDIOUNI ETAGE 1, APPARTEMENT 2, CASABLANCA

6- LA DUREE : La société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.
7- GERANCE : La société sera gérée par Mr. HASSAN BAHHAR, titulaire du CIN N° BJ59783

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 04 MAI 2021 sous le N° 776863

MONDE SERVICE COMPTA 766 AVENUE 309 LOT EL HADJ FATAH OULFA ETAGE 3 Casablanca
RC 247621 IF 40454927 GSM 0678738632 TEL 0522658116

N° 4073/PA

Monde service compta
Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique
TEL 0522658116 GSM 0678738632
CONSTITUTION
AGRI TAZA TRAVAUX SARL
Société à responsabilité limitée

Au capital de 100.000,00 dirhams

TP 33153109 : RC 501597
Aux termes d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 26 avril 2021, les associés ont décidé ce qui suit :

1- FORME JURIDIQUE : Société à responsabilité limitée d'associe unique qui sera régie par la loi et par les présents statuts.
2- OBJET SOCIAL : Gestion d'exploitation agricole
CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à 100.000,00 dh

3- DENOMINATION : AGRICULTURE SARL
SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé à, 64, RUE ABDELLAH EL MEDIOUNI ETAGE 1, APPARTEMENT 2, CASABLANCA

6- LA DUREE : La société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.
7- GERANCE : La société sera gérée par Mr. HASSAN BAHHAR, titulaire du CIN N° BJ59783

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 04 MAI 2021 sous le N° 776860

MONDE SERVICE COMPTA 766 AVENUE 309 LOT EL HADJ FATAH OULFA ETAGE 3 Casablanca
RC 247621 IF 40454927 GSM 0678738632 TEL 0522658116

N° 4074/PA

Monde service compta
Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique
TEL 0522658116 GSM 0678738632
CONSTITUTION
AGRI IMMO CARRARA SARL
Société à responsabilité limitée

Au capital de 100.000,00 dirhams

TP 3315107 : RC 501595
Aux termes d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 26 avril 2021, les associés ont décidé ce qui suit :

1- FORME JURIDIQUE : Société à responsabilité limitée qui sera régie par la loi et par les présents statuts.
2- OBJET SOCIAL : Gestion d'exploitation agricole
CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à 100.000,00 dh

3- DENOMINATION : AGRICULTURE SARL
SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé à, 64, RUE ABDELLAH EL MEDIOUNI ETAGE 1, APPARTEMENT 2, CASABLANCA

6- LA DUREE : 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.
7- GERANCE : La société sera gérée par Mr. HASSAN BAHHAR, titulaire du CIN N° BJ59783

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 04 MAI 2021 sous le N° 776859

MONDE SERVICE COMPTA 766 AVENUE 309 LOT EL HADJ FATAH OULFA ETAGE 3 Casablanca
RC 247621 IF 40454927 GSM 0678738632 TEL 0522658116

N° 4075/PA

Monde service compta
Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique
TEL 0522658116 GSM 0678738632
CONSTITUTION
TOSCANA AGRICULTURE SARL
Société à responsabilité limitée

Au capital de 100.000,00 dirhams

TP 33153097 : RC 501601
Aux termes d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 26 avril 2021, les associés ont décidé ce qui suit :

1- FORME JURIDIQUE : Société à responsabilité limitée qui sera régie par la loi et par les présents statuts.
2- OBJET SOCIAL : Gestion d'exploitation agricole
CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à 100.000,00 dh

3- DENOMINATION : TOSCANA-ARGI
SIEGE SOCIAL : 64, RUE ABDELLAH EL MEDIOUNI ETAGE 1, APPARTEMENT 2, CASABLANCA

6- LA DUREE : La société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.
7- GERANCE : La société sera gérée par Mr. HASSAN BAHHAR, titulaire du CIN N° BJ59783

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 04 MAI 2021 sous le N° 776862

MONDE SERVICE COMPTA 766 AVENUE 309 LOT EL HADJ FATAH OULFA ETAGE 3 Casablanca
RC 247621 IF 40454927 GSM 0678738632 TEL 0522658116

N° 4076/PA

Monde service compta
Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique
TEL 0522658116 GSM 0678738632
CONSTITUTION
AGRI-LONDRA SARL
Société à responsabilité limitée

Au capital de 100.000,00 dirhams

TP 33153099 : RC 501599
Aux termes d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 26 avril 2021, les associés ont décidé ce qui suit :

1- FORME JURIDIQUE : Société à responsabilité limitée qui sera régie par la loi et par les présents statuts.
2- OBJET SOCIAL : Gestion d'exploitation agricole
CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à 100.000,00 dh

3- DENOMINATION : AGRICULTURE SARL
SIEGE SOCIAL : 64, RUE ABDELLAH EL MEDIOUNI ETAGE 1, APPARTEMENT 2, CASABLANCA

6- LA DUREE : La société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.
7- GERANCE : La société sera gérée par Mr. HASSAN BAHHAR, titulaire du CIN N° BJ59783

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 04 MAI 2021 sous le N° 776861

MONDE SERVICE COMPTA 766 AVENUE 309 LOT EL HADJ FATAH OULFA ETAGE 3 Casablanca
RC 247621 IF 40454927 GSM 0678738632 TEL 0522658116

N° 4077/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ELKELAA DES SRAGHNA
CERCLE EL KELAA BENI AMEUR
CAIDAT DES BENI AMEUR
COMMUNE EL AMRIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°03/2021
Le 31/05/2021, à 09 Heures, il sera procédé, dans les bureaux du président de la commune rurale El AMRIA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : LA LOCATION D'ABATTOIR DE SOUK DE LA COMMUNE EL AMRIA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Siège de la commune rurale El AMRIA CAIDAT BENI AMEUR CERCLE EL KELAA BENI AMEUR PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA. Il peut également être téléchargé à partir du portail des mar-

chés publics www.marches-publics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq mille dirhams (5 000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ; 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre de l'Institut des Techniciens Spécialisés en Agriculture de Dakhla;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune rurale El AMRIA;

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au cahier de charge.

N° 4078/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS
DIRECTION
DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB
INSTITUT DES TECHNICIENS SPECIALISES EN AGRICULTURE DE DAKHLA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 01 /2021/ITSAD/DRADOE DU 02/06/2021 A 10 HEURES

Le mercredi 02 juin 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de l'Institut des Techniciens Spécialisés en Agriculture de Dakhla, Zone Tawarta commune ElArgoub, BP 438 Dakhla, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres concernant Travaux d'aménagement à l'internet de l'Institut des Techniciens Spécialisés en Agriculture de Dakhla.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction de l'Institut des Techniciens Spécialisés en Agriculture de Dakhla, Zone Tawarta commune ElArgoub, BP 438 Dakhla, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt mille dirhams 00 Cts (20 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux cent quatre-vingt quinze mille huit cents Dhs 00 Cts TTC (295 800,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa Zag.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 4080/PA

et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre de l'Institut des Techniciens Spécialisés en Agriculture de Dakhla;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer électroniquement dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à produire sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 4079/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°17/2021/BP

Le 01/06/2021 à 11 h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique :

TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE TERRITORIALE AOUINT LAHNA PROVINCE D'ASSA ZAG

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt mille dirhams 00 Cts (20 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux cent quatre-vingt quinze mille huit cents Dhs 00 Cts TTC (295 800,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa Zag.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA
REGION DE
CASABLANCA-
SETTAT
PROVINCE
NOUACEUR
COMMUNE
DE BOUSKOURA
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N°2

Le 28/05/2021 à 11H00h sera procédé, dans le bureau du président de la commune de bouskoura à l'ouverture de plus des architectes relatifs à la consultation architecturale N° 2 ayant pour objet: études architecturales et suivi des travaux de : Etude Architecturale et suivi des travaux de construction d'un Marché moderne ALIZDIHAR dans la Commune de Bouskoura ,Province de Nouaceur, Région de Casablanca Settat.

Une visite des lieux sera le 26./05/2021(La visite des lieux est obligatoire)le départ çà serait du siège de la commune de bouskoura

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré gratuitement auprès dans le portail des marchés publics.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés public www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 5.833.333,33dh HT (Cinq Millions Huit cent trente-trois milles dirhams et trente-trois centimes) Hors Taxe.

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du Décret n° 2-19-69 du 18 ramadan 1440 (24 mai 2019) modifiant et complétant le décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les architectes peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau des marchés de la Province de Nouaceur

• Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité,

• soit les remettre au président de la commission de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit envoyer leurs offres par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir et la présentation des dossiers des architectes sont celles prévues par les articles 10 et 11 du

règlement de la consultation architecturale.

N° 4081/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA
REGION DE
CASABLANCA-
SETTAT
PROVINCE
NOUACEUR
COMMUNE
DE BOUSKOURA
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 03/2021
SEANCE PUBLIQUE
Le 28/11/2021 2021a

10h00, Il sera procédé au siège de la Présidence de la commune bouskoura à l'ouverture de plus des architectes relatifs à la consultation architecturale pour L'Etude architecturale et suivi des Travaux D'aménagement D'un Terrain De Sport En Gazon Synthétique, Et Construction Des Grands, Vestiaires, Administration Et Guérite A La Commune Bouskoura. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service économique de la Présidence de la commune bouskoura siége de la commune, et peut éga-

lement être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de quinze million cent cinquante mille dirhams hors taxes (15 150 000,00DHHT).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés pour le compte

de la commune bouskoura (tel que adopté par le conseil de la commune lors de sa réunion du 24 Juillet 2014, et visé par le ministère de l'économie et des finances le 22 Août 2014), ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle. Les architectes peuvent envoyer leurs plis :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au service économique de la commune bouskoura ;
- soit les remettre au pré-

sident de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 Kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation architecturale.

N° 4082/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
قطاع المياه والغابات
Département des Eaux et Forêts
الديوانية الجهوية للمياه والغابات ومكافحة التصحر للأطلس الكبير
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Haut Atlas
الديوانية الإقليمية للمياه والغابات ومكافحة التصحر بالمصورة
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira

PROGRAMME PREVISIONNEL DE L'ANNEE BUDGETAIRE 2021
Maitre d'ouvrage : Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira
Année budgétaire : 2021

Le Programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage : Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira envisage de lancer au titre de l'année budgétaire 2021 est le suivant :

I- TRAVAUX

Objet des travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées de la Direction concernée	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Travaux de régénération de l'Arganier sur 730 Ha	Travaux de Régénération	Province d'Essaouira	A.O.O.	Mai	Direction Provinciale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira B.P : 373, Essaouira Tél/ Fax : 05 24 78 54 16 E-mail : dpefcd.es@gmail.com	-
Travaux de régénération de Thuya sur 400 Ha	Travaux de Régénération	Province d'Essaouira	A.O.O.	Mai		-
Travaux d'aménagement et d'entretien de tranchées pares feu sur 50 Km	Travaux d'Aménagement et entretien de tranchée pare feu	Province d'Essaouira	A.O.O.	Mai		PME
Travaux d'amélioration sylvo-pastorale (93 Ha)	Travaux d'amélioration sylvo-pastorale	Province d'Essaouira	A.O.O.	Mai		PME
Fixation des Dunes sur 100 Ha	LCE	Province d'Essaouira	A.O.O.	Septembre		PME
Correction des ravins	Correction des ravins	Province d'Essaouira	A.O.O.	Mai		-
Travaux de réhabilitation et d'entretien de 6 Km de chemins forestiers	Infrastructure et équipement	Province d'Essaouira	A.O.O.	Avril	"	PME
Construction de Bâtiment Administratif	Infrastructure et équipement	Province d'Essaouira	A.O.O.	Mars		-
Travaux de production de 565000 Plants forestiers	Travaux de production	Pépinière forestière d'Ounagha (province d'Essaouira)	A.O.O.	Septembre		-

II- SERVICES:

Objet de services	Type des services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées de la Direction concernée	Marché réservés à la petite et moyenne entreprise
Fourniture de la main d'œuvre occasionnel pour la surveillance des forêts relevant de la DPEFLCD d'Essaouira (40 guetteurs)	Guetteurs d'incendies	Province d'Essaouira	A.O.O.	Mars	DPEFLCD d'Essaouira B.P : 373, Essaouira Tél/ Fax : 05 24 78 54 16 E-mail : dpefcd.es@gmail.com	PME
Hébergement, restauration et frais de réception	Lutte Contre les incendies de forêts	Province d'Essaouira	BC	Avril		PME
Etude et assistance (Pistes forestières sur 6 Km)	Infrastructure et équipement	Province d'Essaouira	BC	Avril		PME

III- FOURNITURE:

Objet de services	Type des services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées de la Direction concernée	Marché réservés à la petite et moyenne entreprise
Achat de fous améliorés	Fourniture de fous améliorés	Province d'Essaouira	BC	Mai	DPEFLCD d'Essaouira B.P : 373, Essaouira Tél/ Fax : 05 24 78 54 16 E-mail : dpefcd.es@gmail.com	PME
Achat de panneaux de signalisation	Fourniture de panneaux de signalisation	Province d'Essaouira	BC	Mai		PME

N°4083/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime,
du Développement Rural
et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et
Forêts
Direction Régionale des
Eaux et Forêts
et à la Lutte Contre
la Désertification
du Sud Ouest
Direction Provinciale des
Eaux et Forêts et à la Lutte
Contre la Désertification
de Taroudant
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
EN SEANCE
PUBLIQUE N°12/2021
DREFLCD-
SO/DPEFLCD.37

Le sept (07) Juin 2021 à dix heures (10h), il sera procédé dans le bureau de Mr. le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appels d'Offres sur offres de prix pour l'exécution des travaux de régénération du chêne vert sur une superficie de 50 ha au périmètre Ait Mokkar, commune territoriale de Ahl Tifnout, Province de Taroudant (en lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant, il peut être, également, téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante : www.marches-public.gov.ma;

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt mille dirhams (20.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre cent quatre-vingt-seize mille quatre cent dix Dirhams (496 410,00 dh)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 di-Kaada 1435 (4 septembre 2014), les concurrents peuvent, soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage, soit les déposer sur support papier dans les conditions prévues par l'article 31 du décret n°2-12-349 susvisé.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

Dans le dossier technique, seul est exigée la présentation d'une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier délivrée par le Département des Eaux et Forêts.

• Secteur demandé : 1 ;
Qualification demandée : 1.4 ;
Catégorie demandée : 1 à 5.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 4084/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
CONSEIL DE LA PROVINCE DE DRIOUCH
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRE DE PRIX
N° 11/2021/CPD
Séance publique
Le : 04/06/2021 à 15H00, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil de la Province de Driouch à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :
• TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT A LA VILLE DE BEN TAIEB

-Province de Driouch-
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service Techniqued Conseil de la Province de Driouch, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marches-publics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :10.000,00 DHS (DIX Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 281.760,00DH (Deux Cent Quatre-vingt-un Mille Sept Cent Soixante Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du Conseil de la Province de Driouch.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation.

N° 4085/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
CONSEIL DE LA PROVINCE DE DRIOUCH
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRE DE PRIX
N° 12/2021/CPD
Séance publique
Le : 04/06/2021 à 15H00, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil de la Pro-

vince de Driouch à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

• ACHEVEMENT DE LA MISE A NIVEAU ET AMENAGEMENT DU STADE DE MIDAR

-Province de Driouch-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service Techniqued Conseil de la Province de Driouch, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marches-publics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15.000,00 DHS (Quinze Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :657.600,00 DH (Six Cent Cinquante-sept Mille Six Cents Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du Conseil de la Province de Driouch.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation.

N° 4086/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
CONSEIL DE LA PROVINCE DE DRIOUCH
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRE DE PRIX
N° 13/2021/CPD
Séance publique
Le : 04/06/2021 à 15H00, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil de la Province de Driouch à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

• CONSTRUCTION DE LA ROUTE NON CLASSEE RELIANT LA ROUTE VERS IGARDOUHAN ET DOUAR BENI AZZIMAN TAOUASSART A LA COMMUNE D'AZLEF SUR 1030.40 M- PROVINCE DE DRIOUCH.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service Techniqued Conseil de la Province de Driouch, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marches-publics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :15.000,00 DHS (Quinze-Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :750.972,00DH (Sept Cent Cinquante Mille Neuf Cent Soixante Douze Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du Conseil de la Province de Driouch.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation.

N° 4087/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE DRIOUCH
CONSEIL DE LA PROVINCE DE DRIOUCH
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRE DE PRIX
N° 14/2021/CPD
Séance publique
Le : 04/06/2021 à 15H00, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil de la Province de Driouch à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

REALISATION DES ESSAIS DE CONTROLE ET SUIVI DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE :

1) LA ROUTE RELIANT CENTRE KRONA ET OUED AMEKRANE (DHAR NTOUASSART)

2) LA ROUTE RELIANT DOUAR LAARI ET OUED AMEKRANE AVEC LES RAMIFICATIONS :

- VERS DOUAR AIT AISSA OUYAHYA (LA MOSQUEE)

- VERS LA MOSQUEE DE LAARI

- VERS OUED AMEKRANE VIA DOUAR IBOUNDIEN PAR LA MOSQUEE

COMMUNE DE TEMSAMEN- PROVINCE DE DRIOUCH.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service Techniqued Conseil de la Province de Driouch, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marches-publics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :3.000,00 DHS (TroisMille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :43.848,00DH (Quarante Trois Mille Huit Cent Quarante Huit Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bu-

reau précité.

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du Conseil de la Province de Driouch.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation.

N° 4088/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE DRIOUCH
CONSEIL DE LA PROVINCE DE DRIOUCH
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRE DE PRIX
N° 15/2021/CPD
Séance publique
Le : 04/06/2021 à 15H00, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil de la Province de Driouch à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE :

1) LA ROUTE RELIANT CENTRE KRONA ET OUED AMEKRANE (DHAR NTOUASSART)

2) LA ROUTE RELIANT DOUAR LAARI ET OUED AMEKRANE AVEC LES RAMIFICATIONS :

- VERS DOUAR AIT AISSA OUYAHYA (LA MOSQUEE)

- VERS LA MOSQUEE DE LAARI

- VERS OUED AMEKRANE VIA DOUAR IBOUNDIEN PAR LA MOSQUEE

COMMUNE DE TEMSAMEN- PROVINCE DE DRIOUCH.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service Techniqued Conseil de la Province de Driouch, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marches-publics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :100.000,00 DHS (CentMille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :5.691.127,20DH (Cinq Million Six Cent Quatre Vingt et Onze Mille Cent Vingt Sept Dirhams, 20 Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du Conseil de la Province de Driouch.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par le règlement de la consultation.

N° 4089/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et
des Eaux et Forêts
Département des Eaux et
Forêts

Direction Régionale des
Eaux et Forêts et de la
Lutte Contre la Désertifi-
cation du Rif

Direction Provinciale des
Eaux et Forêts et de la
Lutte Contre la Désertifi-
cation de Tétouan

AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT N°

21/2021/DPEFLCD-Té
Le 28 Mai 2021 à 11 heures
du matin, il sera procédé,
dans les bureaux de la Di-
rection Provinciale des
Eaux et Forêts et de la Lutte
Contre la Désertification de
Tétouan, sis à avenue des
FAR Tétouan, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offres de prix,
pour la fourniture de la
main d'œuvre pour la sur-
veillance et la lutte contre
les incendies de forêts dans
la province de Tétouan et
préfecture de M'diq-Fnideq
(lot unique).

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
des programmes et suivi
évaluation de la Direction
Provinciale des Eaux et Fo-
rêts et de la Lutte Contre la
Désertification de Tétouan,
sis à avenue des FAR Té-
touan, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: Quarante cinq mille
(45.000,00 DH) dirhams.

L'acte de cautionnement
doit être libellé au nom de
la Direction Provincial des
Eaux et Forêts et de la Lutte
Contre la Désertification de
Tétouan.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : un million
quatre cent vingt quatre
mille neuf cent quatre vingt
quatre Dirhams, quarante
centimes (1.424.984,40 Dh)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n°2-12-
349 du 20/03/2013 relatif
aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• soit envoyer par courrier
recommandé avec accusé
de réception, au bureau
précité;

• soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau des marchés de la
Direction Provinciale des
Eaux et Forêts et de la Lutte
Contre la Désertification de
Tétouan;

• soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

• Soit soumissionner par
voie électronique via le por-
tail des marchés publics
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de consultation.

N° 4090/PA



07.00 : Lecture du Saint Coran
 07.10 : Bulletin météo
 07.20 : Al Aouda
 08.15 : Chouk Sedra Ep 53
 09.05 : Dar Lghazlane Saison 2 Ep 30
 09.50 : Moumou Aanya Ep 4
 10.25 : Hadit Assaim
 10.35 : Al Massira Koranya
 11.15 : Al Aad Al Akssi
 13.00 : JT en Français
 13.20 : JT en Espagnol
 13.40 : Zouaji Mouhal Ep 18
 14.00 : Hami Oulad aami ep 8
 14.35 : Rass Lamhayen Ep23
 15.05 : Yakout wa Aanbar Ep 23
 16.00 : JT Addahira
 16.25 : JT en Amazigh
 16.55 : Dourous Hasania
 17.50 : Al Madih Moutarab
 18.00 : Nhar Mabrouk Ep 20
 18.15 : Nhar Mabrouk Ep 21
 18.35 : Souhlifa Ep10
 18.40 : Souhlifa Ep 11
 18.45 : Ahlam City Ep23
 19.19 : Adhan Al Maghreb + Douaa
 19.30 : Ness Ness Ep23
 19.45 : Dar lahna Ep23
 20.20 : Bnat Lassas Ep23
 21.30 : JT Principal
 22.30 : Lmadi la yamout saison 2 Ep 23
 23.05 : Salf Adra ep4
 00.05 : Haya aala falah
 00.55 : Météo
 01.20 : Dayer El Buzz Ep4
 02.30 : Dar lahna ep23
 03.10 : Yakout wa Aanbar Ep23
 04.05 : Al Massira Koranya
 04.50 : Amdah Nabauyiya
 05.05 : Amdah Nabauyiya
 05.20 : Dar Lghazlane Saison 2 Ep 30
 06.00 : Al Aouda



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec lauréats mawahib tajwid al qor'an
 06:00:00 : FEUILLETON : At-toyouur al majrouha
 06:45:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 07:30:00 : SERIE : Rommana wa bartal : Baba Aychour
 08:15:00 : FEUILLETON : Qsar al bacha
 09:05:00 : SERIE : HDIDANE F GUELIZ
 10:15:00 : TELEFILM : Al bah-laouane
 11:40:00 : MAGAZINE : NSAW-LOU TBIB
 11:50:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 12:00:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 12:15:00 : SABAHYAT 2M
 13:10:00 : FEUILLETON : MAS-SIR ASSIA
 14:00:00 : INFORMATION : JOURNAL AMAZIGH
 14:10:00 : MAGAZINE : Addine wa anness
 14:20:00 : FEUILLETON : FA-DILA
 15:15:00 : MAGAZINE : POP UP
 15:25:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
 16:15:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 16:25:00 : MAGAZINE : NSAW-LOU TBIB
 16:30:00 : MOUJAZ RIYADI
 16:40:00 : BULLETIN METEO
 16:45:00 : INFORMATION : AL AKHBAR



17:10:00 : FEUILLETON : At-toyouur al majrouha
 18:00:00 : MAGAZINE : CAP-SULE JAZIRAT AL KANZ
 18:05:00 : MAGAZINE : AHLA PATISSERIE
 18:15:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 19:05:00 : MAGAZINE : CAP-SULE LAHDAT DIR IDDIK
 19:10:00 : RELIGIEUX : Appel à la prière
 19:25:00 : MAGAZINE : MCHITI FIHA
 19:40:00 : SERIE : KOULNA MGHARBA
 20:15:00 : SERIE : LCOLOC
 20:25:00 : MAGAZINE : FINE GHADI
 20:30:00 : SERIE : FED TV
 20:40:00 : FEUILLETON : BAB LBHAR
 21:10:00 : SERIE : CHAHID QABLA AL 7ADF
 21:25:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 21:30:00 : INFORMATION : ECO NEWS
 21:40:00 : BULLETIN METEO
 21:45:00 : INFORMATION : INFO SOIR
 22:10:00 : SERIE : QISSARIYAT OUFELLA
 22:45:00 : FEUILLETON : DAR ASSAL3A
 23:40:00 : FEUILLETON : HDIDANE & BENT AL HARRAZ
 00:15:00 : INFORMATION : AL MASSAIYA
 00:35:00 : INFORMATION : ECO NEWS
 00:40:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
 00:50:00 : TELEFILM : AL MAKINA
 02:20:00 : MAGAZINE : JAZIRAT AL KANZ
 03:30:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
 04:15:00 : FEUILLETON : Doumou3 arrijal



05h00 MATINALE RADIO AR
 07h00 Matinales Infos
 08h00 « Sabahiyat l akhbar »
 10h00 Matinales Infos (rediff.)
 11h05 Emission « Hyati »
 12h05 Emission « Eco Débat »
 13h00 « Madar l akhbar »
 15h05 Emission «Moutir lil jadal»
 16h00 Edition AR (16-17h)
 17h05 Emission « On S'dit Tout »
 18h05 Emission « Binatna »
 19h00 Soir Info : informations en français
 20h00 « Ghorfat l akhbar »
 21h35 « Mina lqahira »
 22h05 Emission «FBM lmowajaha»
 23h00 « Soir Infos ar »
 23h35 « Mina lqahira »
 00h05 « Débrief Rabat »



05h30 : Tfou
 07h30 : Téléshopping
 08h25 : Petits secrets en famille
 08h55 : Ici tout commence
 09h25 : Demain nous appartient
 10h00 : Les feux de l'amour : Série
 11h00 : Les 12 coups de midi
 12h00 : Journal
 12h55 : Méditation et tentation : Téléfilm
 14h45 : Dans les griffes du stripteaseur : Téléfilm
 16h25 : Familles nombreuses : la vie en XXL
 17h30 : Ici tout commence : Série française
 18h10 : Demain nous appartient : Série française
 19h00 : Journal
 19h40 : Météo, c'est Cante-loup
 20h05 : Gloria : Série
 22h15 : New York : Série.



05h00 : Le 6h info
 05h30 : Télématin
 08h35 : Amour, gloire et beauté : Série américaine



08h55 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu
 09h35 : Un mot peut en cacher un autre : Jeu
 10h15 : Les z'amours : Jeu
 10h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 12h00 : Journal
 12h50 : Ça commence aujourd'hui : Magazine
 15h15 : Affaire conclue : Magazine
 17h00 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu
 17h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 18h45 : Météo
 19h00 : Journal
 19h45 : Un si grand soleil : Série française
 20h05 : Cash investigation : Magazine
 22h00 : Complément d'enquête : Magazine
 23h05 : Nous, les Européens
 23h05 : 13h15, le dimanche
 01h10 : Ça commence aujourd'hui
 02h10 : Affaire conclue
 02h55 : Pays et marchés du monde.



05h00 : M6 music
 05h50 : M6 kid
 07h50 : M6 boutique
 09h05 : Ça peut vous arriver. Magazine
 10h30 : Ça peut vous arriver chez vous. Magazine
 11h45 : Le 12.45
 12h40 : Scènes de ménages : Série française
 13h00 : Un bonheur à récolter. Comédie shopping
 14h55 : Les reines du shopping
 15h55 : Incroyables transformations. Divertissement
 16h35 : La meilleure boulangerie de France
 18h45 : Le 19.45, météo
 19h30 : Scènes de ménages : Série française
 21h05 : Top chef. Divertissement
 22h20 : Top chef ... les grands duels.
 23h15 : Top chef : les meilleurs moments
 23h55 : Top chef : les grands duels
 01h15 : Les nuits de M6



18h45 : Arte journal
 19h05 : 28 minutes. Magazine
 19h50 : Tu mourras moins bête
 19h55 : Le prix de la paix. Série
 22h30 : Quand j'étais grand. Téléfilm



23h55 : Un dernier tango
 01h15 : Les premiers peuples des Amériques
 02h10 : L'énigme de la fausse momie



05h00 : Okoo
 07h10 : O la belle vie
 07h45 : Les témoins d'outre-mer
 08h15 : Dans votre région
 09h15 : Les chemins de D'Umani
 09h50 : Ensemble c'est mieux !
 10h35 : L'info outre-mer
 10h50 : Le 12-13
 11h55 : Météo à la carte : Magazine
 12h55 : Rex : Série
 15h15 : Des chiffres et des lettres : Jeu
 16h00 : Slam : Jeu
 16h45 : Ques-



tions pour un champion : Jeu
 17h30 : Le 18.30
 18h00 : Le 19-20
 19h00 : Vu
 19h20 : Plus belle la vie : Série française
 19h45 : Tout le sport
 20h05 : Les gardiennes : Film
 22h25 : Y'a plus marqué : Documentaire
 23h10 : Ua hukla, l'île aux chevaux
 00h00 : Faut pas rêver
 01h55 : Roubaix : la nouvelle face du pile
 02h50 : Les matinales
 03h20 : Slam
 03h55 : Question pour un champion.

Ligue des champions

Riad Mahrez a mis Paris à ses pieds



Déjà buteur décisif à l'aller (2-1), Riyad Mahrez a été le bourreau d'un Paris SG décevant mardi, sans Kylian Mbappé, en demi-finale retour de Ligue des champions, inscrivant un doublé (2-0) qui envoie City au septième ciel: sa première finale de Ligue des champions.

On n'arrête plus le gamin de banlieue parisienne qui s'est accroché si fort à son rêve qu'il est en train de transformer son histoire en scénario digne des meilleurs films sportifs.

Au Parc des Princes déjà, à quelques kilomètres de Sarcelles où ce rêve a germé, d'un coup franc bien aidé par un mur qui s'était délité, il avait offert un avantage précieux à son équipe qui avait su attendre son heure.

Mardi soir, les éléments se sont déchainés avant le coup d'envoi, avec une longue averse de grêle puis un déluge de pluie très manucien pendant le match, mais l'international algérien a livré une prestation incandescente qui a réchauffé l'atmosphère.

"On a encore pas très bien commencé, on n'a pas fait une très bonne première période, mais on a marqué ce but et après on a été plus à l'aise", a-t-il expliqué après le match à BT Sport.

"En seconde période, on a beaucoup mieux joué, on a eu beaucoup d'occasions, on aurait pu marquer plus. Ils ont commencé à perdre leurs nerfs et à donner des coups. C'est bien qu'ils aient eu un carton rouge", infligé à Angel Di Maria, a-t-il ajouté.

Fort de son avantage, Pep

Guardiola avait choisi une stratégie risquée mais finalement payante en laissant Paris venir tout près de ses cages pour mieux le frapper dans le dos.

Et Mahrez a été le bras armé de ce coup de génie tactique.

Pendant une bonne partie du match, lui, l'artiste aux pieds ailés - "C'est un gars qui danse sur le terrain", avait dit de lui Guardiola, en mars -, a dû faire sa part de sale boulot en contribuant à bloquer le côté droit.

Dans une condition physique remarquable à ce stade de la saison, il était prêt à mener les charges vers l'avant, dès que l'occasion s'en présenterait.

Longtemps snobé par le monde du football, il a finalement percé le plafond de verre en démarrant bas, à Quimper, au qua-

trième échelon, puis en continuant au Havre, au deuxième échelon. Il a ensuite traversé la Manche vers l'énigmatique Leicester.

Un club qui ne dit pas grand-chose, même aux amateurs de foot, quand il y part en 2014, mais il le met sur la carte du football européen en remportant avec N'Golo Kanté et Jamie Vardy, deux autres Ovnis du foot, un titre à la barbe des plus grands, sous la houlette de Claudio Ranieri.

A City, on lui promettait un rôle de joueur de rotation, au mieux, au pire. Mais sous la direction patiente de Guardiola, il a étoffé son jeu, travaillant sans jamais rechigner, toujours désireux d'aller voir plus haut.

Dans ce match retour, il s'est

trouvé deux fois au bon endroit au bon moment.

La première fois pour reprendre une frappe contrée de Kevin Bruyne, pour glisser le ballon sous le gardien, à angle fermé, et accroître encore le désarroi des Parisiens (1-0, 11e).

Et en seconde période, sur une contre-attaque sublime, il a reçu une offrande de Phil Foden sur laquelle il n'a pas retenu sa frappe au moment de la mettre au fond et de valider un peu plus le billet pour la finale d'Istanbul fin mai (2-0, 63e).

Pour lui, le supporter de l'OM - battu deux fois sévèrement (3-0) en poule par City - ces buts ont forcément un saveur spéciale. La poignée de main avec les vaincus fera sans doute partie des meilleurs souvenirs de sa carrière.

Remobilisation et reconstruction

Les défis du PSG après l'échec City



Douché en demi-finale de la Ligue des champions mardi par Manchester City (2-1, 2-0), le PSG a abandonné cette saison son rêve de sacre européen. Mais avant de penser aux améliorations pour 2021-2022, Paris doit se remobiliser, sous peine de vivre d'autres déceptions.

Depuis l'arrivée de son actuel propriétaire qatarien en 2011, le PSG a déjà "pris un aller-retour" en phase finale de C1, comme a titré Libération.

Pour la troisième fois en dix ans, les Parisiens ont perdu les deux manches de leur confrontation, après

le FC Barcelone en 2015 (quarts) et le Real Madrid en 2018 (huitièmes).

Mais tomber contre City avec ce résultat ne crédite pas forcément la thèse d'un retour en arrière.

Défait en finale en août dernier face au Bayern (1-0), le PSG a réussi cette saison un parcours XXL en éliminant le Barça puis le tenant du titre bavarois.

"La Ligue des champions est sa maison, et il habite à l'étage", écrit mercredi le quotidien sportif L'Equipe.

En coulisses, la position du club parisien s'est renforcée après l'épisode de l'éphémère Super Ligue, qui a vu

son président Nasser Al-Khelaïfi s'opposer aux clubs les plus puissants d'Europe, dont City, sur un projet de compétition dissidente rapidement avorté.

L'abandon de cette initiative, critiquée par supporters, joueurs et instances, a constitué une victoire d'influence qui a conforté la place de Paris au sein du gotha.

Mais qu'est-ce qui manque aux Parisiens pour décrocher ce titre derrière lequel ils courent depuis une décennie?

Nervosité, erreurs défensives, absence de Kylian Mbappé au retour...

"Ça se paye sur les détails", a analysé le capitaine Marquinhos.

Mais dans la presse, c'est la physiologie complète du patient parisien qui est passée aux rayons X. Diagnostic: l'effectif manque de qualité et d'identité de jeu.

Le constat était saisissant entre le collectif de Manchester, bâti brique par brique par Pep Guardiola depuis 2016, et celui du PSG, qui repose sur ses superstars Neymar et Mbappé.

"Paris sait ce qui lui reste à accomplir: de meilleurs latéraux, un milieu plus fort, plus de réussite", indique le journal Le Parisien.

"La direction parisienne va peut-être comprendre qu'un effectif se construit d'abord en pensant aux fondations avant d'envisager la décoration", renchérit L'Equipe.

Pêle-mêle, le défenseur Alessandro Florenzi, l'attaquant Mauro Icardi et le milieu Leandro Paredes se partagent le bonnet d'âne, selon les notes données par les journalistes.

La question de l'avenir évoque celle de la prolongation de Neymar et Mbappé, dont les contrats expirent en 2022. Les deux vedettes n'ont toujours pas signé, malgré les signaux encourageants envoyés depuis plusieurs semaines.

Mais la défaite contre City rappelle bien que limiter le mercato à ces deux-

là serait une erreur: cet été, c'est sur toutes les lignes que le directeur sportif Leonardo va devoir trouver du renfort, dans un contexte financier compliqué par la pandémie.

En attendant, il reste deux semaines et demie de compétition, qui vont se révéler cruciales.

Le PSG doit gagner le Championnat et la Coupe de France, deux titres dont il est le tenant, pour sauver le bilan de sa saison.

Mais en L1, il n'est plus maître de son destin, Lille étant en tête avec un point d'avance à trois journées de la fin. En Coupe, le parcours (Montpellier en demi, peut-être Monaco en cas de finale) n'est pas en ligne droite non plus.

La remobilisation, "c'est la première chose dont on a parlé dans les vestiaires. Il faut garder la concentration, c'est difficile, mais on sort d'ici avec la conscience d'avoir un grand groupe", a lancé Leonardo.

"On doit lutter pour deux titres. Tous les matches sont des finales pour nous", a assuré le milieu Ander Herrera.

La prochaine "finale" est prévue dimanche à Rennes, qui prétend à une place européenne. Sans Mbappé, suspendu, le PSG doit réagir et espérer que sa dynamique ne s'est pas brisée sous les averses de Manchester.

Sport

L'option Ziyech à Séville se précise



Ziyech au FC Séville, une option qui commence à prendre forme. Selon des médias anglais et espagnols, l'international marocain pourrait troquer dès le prochain mercato estival le ciel nuageux de Londres contre celui ensoleillé de la capitale de l'Andalousie.

Les directions des clubs de Chelsea et de FC Séville ont entamé depuis quelques semaines des négociations afin que cette transaction se concrétise. La proposition retenue et qui, ap-

paremment, arrange les deux parties, est que Hakim Ziyech soit échangé avec le jeune défenseur français Jules Koundé qui brille de mille feux cette saison et qui n'a pas manqué de taper dans l'œil des scouts des clubs anglais.

Si Manchester United a montré de façon discrète son intérêt pour Jules Koundé, à peine 22 ans, Chelsea ne serait pas allé par quatre chemins et aurait déjà fait une proposition au FC Séville. Outre les services de Hakim Ziyech, un joli chèque d'un peu plus de 30 millions d'euros, alors

que le club andalou, quatrième de la Liga, réclamait auparavant quelque 60 millions d'euros pour céder sa coqueluche française.

Ce qui augure de la réalisation de ce transfert est la situation actuelle de Hakim Ziyech au sein de l'effectif des Blues qui a « perdu » son statut de titulaire depuis l'arrivée du technicien allemand Thomas Tuchel qui a succédé à Frank Lampard, le coach anglais qui a été derrière le recrutement du joueur marocain en provenance de l'Ajax d'Amsterdam où il était la star

de l'équipe.

Autre facteur qui pourrait plaider pour le départ de Hakim Ziyech, c'est qu'à Séville, il retrouvera ses trois compatriotes, Yassin Bono, Youssef En Nseyri et Munir Haddadi, ce qui faciliterait son adaptation au sein d'un club qui joue les premiers rôles dans un championnat majeur du football européen. D'autant plus qu'au FC Séville, Ziyech ne va rien perdre au change, puisqu'au cas où il rejoindrait cette formation, il sera assuré de disputer la saison prochaine la Ligue des

champions.

Sous contrat jusqu'en juin 2025 avec Chelsea, Hakim Ziyech a disputé jusqu'ici 20 matches en Premier League et a inscrit 6 buts toutes compétitions confondues. Il a été surtout l'artisan de la qualification des Blues pour la finale de la FA Cup après avoir été l'auteur du but de la victoire contre Manchester City. Pour cette 140^{ème} finale, Chelsea devra défier le 15 mai courant au stade de Wembley à Londres l'équipe de Leicester.

Mohamed Bouarab

Coupe du Trône

Le RBM premier qualifié au dernier carré

Le Raja de Béni Mellal (RBM) s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe du Trône de football (saison 2019-2020), en battant le Hassania d'Agadir (HUSA) sur le score de 2 buts à 0, mardi soir au stade d'honneur de Béni Mellal.

Les locaux ont ouvert le score par le biais d'Abdelghafour Mehri (64e), avant que son coéquipier Mehdi Dghoughi ne creuse l'écart sur penalty (78e).

Les deux équipes ont terminé la rencontre à dix après l'expulsion du Gadiiri Saad El Morsali (90e+1) et de Youssef Essdiri (90+4) du côté du RBM.

Les quarts de finale de la Coupe du Trône se poursuivent ce soir à partir de 22 heures avec le dernier match de ce tour qui opposera, au Grand stade de Tanger, le MAT au MAS, opposition à placer sous le signe de l'équilibre.

Pour rappel, mercredi en soirée devait se tenir deux confrontations, à savoir WAC-SCCM et ASFAR-Raja.

Coupe arabe de futsal

L'EN dans le groupe B

La sélection nationale de futsal a été logée dans le groupe B, aux côtés des Emirats Arabes Unis, de l'Arabie Saoudite et des Comores, à l'issue du tirage au sort de la Coupe arabe de futsal, qui a eu lieu mardi au siège de la Fédération arabe de football à Riyad, en Arabie Saoudite.

Le groupe A comprend, en plus de l'Égypte, pays hôte, les sélections des Émirats Arabes Unis, de l'Arabie Saoudite et du Koweït.

Cette compétition sportive, qui se tiendra du 20 au 30 mai dans la capitale égyptienne, Le Caire, est considérée comme le premier tournoi de la Fédération arabe organisé durant la saison sportive 2021/2022.

L'Égypte accueillera également, du 24 août au 6 septembre prochains, la Coupe des femmes arabes, qui est également l'un des championnats organisés par la Fédération arabe de football.

Le président de l'IAAF appelle à la tenue des JO de Tokyo

Sébastien Coe : Les Jeux olympiques et paralympiques seront l'emblème de cet optimisme et de cet espoir et il est important qu'ils se déroulent bien et en toute sécurité



Le président de la Fédération internationale d'athlétisme, Sébastien Coe, comprend les préoccupations des Japonais sur la tenue des Jeux olympiques mais a souligné mercredi l'importance des mesures sanitaires prises pour faire face à la pandémie de coronavirus et assurer leur tenue.

Selon les sondages, une majorité de Japonais souhaite que les Jeux,

qui doivent s'ouvrir le 23 juillet, soient reportés ou annulés.

Un semi-marathon test a été organisé mercredi alors que les régions de Tokyo et d'Osaka, parmi d'autres, sont toujours placées sous un régime d'urgence sanitaire en raison de la pandémie de coronavirus et que la campagne de vaccination progresse lentement.

"Je peux comprendre la nervosité de la population concernant les Jeux et nous la prenons très très au sérieux", a affirmé l'ancien champion olympique à l'issue de cette épreuve test courue à Sapporo (nord). "Nous avons des protocoles Covid qui ont été mis en place et testés. J'ai pu le constater ce matin. Nous prenons très au sérieux la santé et le bien-être des communautés locales".

Le marathon et d'autres épreuves d'athlétisme seront disputés à Sapporo où les cas de Covid sont proches de leur niveau record. Des membres d'équipes de sécurité arboraient des signes "Ne regardez pas la course, s'il vous plaît" mercredi pour tenter de limiter les ras-

semblements. Les quelques spectateurs masqués qui y assistaient applaudissaient mais ne criaient pas d'encouragements.

Coe, qui a également dirigé le Comité d'organisation des JO de Londres en 2012, a ajouté qu'il est "très important, alors que le monde s'apprête à sortir du Covid et de la pandémie, qu'il le fasse avec optimisme".

"Les Jeux olympiques et paralympiques seront l'emblème de cet optimisme et de cet espoir et il est important qu'ils se déroulent bien et en toute sécurité", a-t-il ajouté.

Quelque 2.700 personnes ont participé sous une forme ou une autre à l'événement de mercredi. Les participants venant de l'étranger ont dû effectuer un test avant leur départ et un autre à leur arrivée au Japon, suivis d'autres tests quotidiens.

Selon un responsable du comité d'organisation, Yasuo Mori, aucun cas positif n'a été révélé alors que les athlètes doivent résider dans des hôtels sans contact avec la population.